



La plupart au centre et à l'Est du pays

## La grippe saisonnière tue 19 personnes

En dépit des moyens consentis par l'Etat, la grippe saisonnière a fait hélas, plusieurs morts. 19 cas de décès, causés par le sous-type H1N1 de la grippe saisonnière, ont été recensés à l'échelle nationale, essentiellement au centre et à l'est du pays, a révélé, hier à Alger, le chargé de la surveillance de la grippe à l'Institut Pasteur d'Alger, le Dr Fawzi Derrar.

Page 2

Louh s'adressant aux procureurs de la république

## «Sortez de vos bureaux...»

Page 24



Par Saâd Taferka

L'amélioration de l'image de l'Algérie sur le plan international, après la sortie de la période du terrorisme sauvage, lui a valu, aussi bien des notes positives et élogieuses, que des observations portant sur davantage d'exigence démocratique et de libertés collectives et individuelles.

Il en est ainsi de la condition féminine, de la liberté de culte et de l'état des prison-

Système des subventions ciblées

## Des chèques pour les familles nécessiteuses

Le gouvernement avance dans le dossier des subventions ciblées. Désormais, l'on peut avoir une idée des personnes concernées et de la manière avec laquelle l'argent sera distribué. Le ministre du Commerce donne une esquisse de ce dispositif en attendant sa finalisation et sa mise en œuvre, dont la date n'est pas encore arrêtée.

Page 3



Pour faire face à tout danger menaçant le pays

## Gaïd Salah satisfait de la «disponibilité permanente» de l'armée

Page 3

Bracelet électronique et travaux d'utilité publique

## Cap sur les peines alternatives

niers et des conditions de leur séjour dans les différentes maisons d'arrêt du pays. Si un certain nombre d'observations faites par les organisations internationales ne sont pas fondées - mues plutôt par des considérations politiques maladroites, voire d'inacceptable ingérence dans les affaires intérieures de notre pays -, d'autres, en revanche, ont leur pesant de pertinence et de vérité, interpellant ainsi les responsables locaux sur la manière d'améliorer la situation dans les segments et thèmes ciblés.

S'agissant spécialement des prisons, l'Algérie avait déjà ouvert ses pores à des missions internationales depuis le début des années 2000, comme elle a apporté de substantielles améliorations aux conditions de détention, tout en révisant des

articles du Code pénal et du Code de procédure pénal de façon à offrir aux justiciables et aux prisonniers les plus grandes garanties en conformité avec l'esprit de la Constitution.

Certes, entre les textes de loi et les réalités du terrain, il peut être constaté des écarts, comme dans plusieurs secteurs, d'ailleurs. Les pratiques, les mentalités et la culture des gestionnaires directs de certains dossiers ou activités ne sont toujours pas au diapason des ambitions de la société et de l'Etat en matière d'apprentissage de la démocratie et de l'exercice des libertés.

La dernière mesure prise en faveur des détenus est celle relative au port du bracelet électronique.

Page 4

Equipe nationale

## Le conseil de Madjer à Mahrez

Ayant le blues après son transfert raté au club mythique et grandiose de Manchester City, l'attaquant de Leicester City, Riad Mahrez, n'a pas encore repris les entraînements en signe de désapprobation à la décision de la direction des Foxes de le bloquer.

Page 18



La plupart au centre et à l'est du pays

# La grippe saisonnière tue 19 personnes

**En dépit des moyens consentis par l'Etat, la grippe saisonnière a fait hélas, plusieurs morts. 19 cas de décès causés par le sous-type H1N1 de la grippe saisonnière, ont été recensés à l'échelle nationale, essentiellement au centre et à l'est du pays, a révélé, hier à Alger, le chargé de la surveillance de la grippe à l'Institut Pasteur d'Alger, le Dr Fawzi Derrar.**



Par S. A. Mohamed

«**N**ous nous attendions à un pic épidémiologique durant le mois de janvier et ce fut le cas depuis la deuxième moitié de celui-ci. A ce jour, le Centre national de référence de la grippe a recensé 19 décès, le dernier cas remonte au 31 janvier et concerne un sexagénaire, originaire de Bord Bou Arréridj», a déclaré à l'APS, M. Derrar. Le même responsable a précisé que tous ces décès ont été causés par le sous-type de la grippe saisonnière, le H1N1, et figurent parmi les 190 cas «sévères» ayant nécessité une hospitalisation, essentiellement

au centre et à l'est du pays. A ce propos, il tient à attirer l'attention sur le fait que les analyses épidémiologiques ont révélé que toutes les personnes décédées n'étaient pas «vaccinées», d'où, a-t-il insisté, l'impératif de la prévention. Ceci, a-t-il argumenté, d'autant plus que «l'Algérie a consenti des efforts considérables en terme de vaccination ces dernières années». «Face à une affection qui peut être à l'origine d'un décès, les citoyens doivent prendre leurs précautions en se vaccinant», a-t-il préconisé. Depuis le début du mois en cours, un «déclin de la phase intense» de cette activité est observé, a poursuivi M. Derrar, notant que «la situation commence à revenir à la normale

s'agissant de la circulation du virus en question». Il recommandant, toutefois, la même «vigilance» dès lors que le virus «continue encore à circuler et qu'il peut être responsable de nouveaux cas de grippe». Il conseille, en outre, d'adopter d'autres «mesures-barrières» que le vaccin, afin de «limiter» la propagation du virus, citant le lavage des mains, l'utilisation de mouchoirs «uniques», l'isolement et l'éloignement pour les personnes atteintes par le virus, etc. Interrogé, par ailleurs, sur le cas de la parturiente décédée récemment à Tiaret et dont le décès aurait été causé, selon certains médias, par le virus H1N1, le représentant de l'Institut Pasteur a assuré que

«le laboratoire de référence a infirmé cette hypothèse». En 2017, le nombre de décès induits par la grippe saisonnière a été beaucoup moins important, «n'excédant pas le dixième» de cette saison, a fait savoir le même responsable. Pour rappel, la campagne nationale de vaccination 2017-2018 contre la grippe saisonnière, a débuté le 15 octobre à travers les 48 wilayas du pays. L'«institut Pasteur a importé 2,5 millions de doses et des doses supplémentaires ont également été introduites. Le ministère de la Santé a distribué, en janvier, aux établissements du secteur, une quantité supplémentaire de 40 000 doses de vaccin.

S. A. M.

## Ville nouvelle de Hassi Messaoud Lancement d'un appel aux investisseurs

Par Rachid Chihab

En souffrance depuis des années, le projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud voit enfin le bout du tunnel. Les obstacles qui entravent le projet ont été levés. Un appel a été lancé aux investisseurs et promoteurs immobiliers publics et privés intéressés par la concession de terrains dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud et de sa zone d'activité logistique pour la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement.

Lancé par voie de presse par le ministère de l'Energie en sa qualité de maître de l'ouvrage et l'Etablissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (maître de l'ouvrage délégué), cet appel précise que pour le quartier prioritaire de la ville nouvelle de Hassi Messaoud, la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement portent sur un centre commercial, l'hôtellerie, une médina, des sièges administratifs et la promotion immobilière (logements collectifs, semi-collectifs, individuels et mixtes).

Quant au site du secteur prioritaire de la ZAL, la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement concernent les secteurs de la logistique, la manutention et le stockage, le transport et les services connexes, les énergies nouvelles et renouvelables, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, les matériaux de construction, la chimie, le cosmétique et l'hygiène, l'électronique, l'électricité et l'électroménager ainsi que le bois, le papier, le carton et l'imprimerie.

Il s'agit aussi des secteurs de l'informatique et des télécommunications, le commerce et la distribution, la métallurgie et le travail de métal, le textile, l'habillement et chaussures, les machines et équipements automobile, le plastique et le caoutchouc, les services et les entreprises, les centres de recherche et de développement et également l'artisanat.

Conçue pour accueillir une population de 80 000 habitants, la ville nouvelle de Hassi Messaoud est située à équidistance (80 km environ) de Ouargla, Touggourt et Hassi Messaoud. Cette ville est dotée de l'ensemble de voiries et réseaux divers (électricité, eau, gaz, assainissement, télécommunications...) et desservie par la RN 3 et la ligne ferroviaire, en cours de réalisation, reliant Touggourt à Hassi Messaoud.

R.C.

Algerie-France

## Une délégation du MEDEF, demain à Alger

Une délégation du premier réseau d'entrepreneurs de France, le Medef, forte de 61 participants et de 48 entreprises sera demain à Alger pour une visite de travail de deux jours, a-t-on appris lundi de cette organisation patronale française.

La délégation sera conduite par le président Pierre Gattaz, qui ne s'est plus rendu en Algérie depuis une dizaine d'années, et par le directeur général du Groupe Suez et président du Conseil de chefs d'entreprises France-Algérie du Medef International, Jean-Louis Chaussade.

Plusieurs responsables de grands groupes français feront partie de la délégation, dont on peut citer Suez, Airbus, Dassault, Renault Trucks, Engie, Alstom,

BNP Paribas, Eutelsat, Thales et Total Eren et plusieurs cabinets d'avocats d'affaires.

Durant cette visite, deux mémorandums d'entente (MoU) seront signés. Le premier MoU sera signé en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, du secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Saïd et des présidents des organisations patronales.

Le second sera signé par l'entreprise française Engie et l'entreprise algérienne Sonatrach sur les énergies renouvelables.

Un forum d'affaires algéro-français qui se tiendra, au cours de la première journée de la visite, sera coprésidé par le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) Ali Haddad, Pierre Gattaz et

Jean-Louis Chaussade. Il sera décliné en workshops sectoriels et thématiques qui concerneront le numérique, les énergies renouvelables, le partenariat public-privé et la sous-traitance. La délégation du Medef aura des discussions avec ses homologues du FCE et sera reçue, selon un projet de programme, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des membres du gouvernement, notamment du Commerce, de l'Industrie et des Mines, des Travaux publics et des Transports et des Ressources en eau.

Plusieurs membres de la délégation ont exprimé, hier, lors d'un briefing, leur «optimisme» sur le développement d'un partenariat gagnant-gagnant durable avec l'Algérie. Le président du Medef a

souligné dans son intervention l'importance de cette «grande» délégation qui «n'a jamais été organisée» en direction de l'Algérie, pays «voisin» avec lequel le patronat français compte valoriser et renforcer le partenariat ainsi qu'accompagner la jeunesse algérienne dans la création d'entreprises.

«Nous voulons booster nos relations avec l'Algérie avec des projets concrets. On y va avec un état d'esprit positif», a-t-il affirmé, indiquant qu'à travers le dialogue avec le FCE, «nous constatons qu'il y a des attentes en Algérie».

Soutenant que le Medef n'exprimait «pas d'inquiétude» sur la situation économique de l'Algérie suite à la chute des prix du pétrole, il a précisé que c'est une «opportu-

nité» que l'Algérie a saisie en optant pour la diversification économique et les entreprises françaises veulent travailler «ensemble» avec ses partenaires algériens.

«Nous voulons développer des richesses et des écosystèmes avec les entreprises algériennes et faire avancer les projets tout en débloquent certains verrous», notamment d'ordre administratif, a-t-il dit. Pour sa part, le président du Conseil de chefs d'entreprises France-Algérie du Medef International a met en valeur l'importance de la délégation du Medef qui doit se déplacer en Algérie qui, a-t-il estimé, «montre l'attraction et l'attractivité de l'Algérie».

Reda A.

Système des subventions ciblées

# Des chèques pour les familles nécessiteuses

**Le gouvernement avance dans le dossier des subventions ciblées. Désormais, l'on peut avoir une idée des personnes concernées et de la manière avec laquelle l'argent sera distribué. Le ministre du Commerce donne une esquisse de ce dispositif en attendant sa finalisation et sa mise en œuvre, dont la date n'est pas encore arrêtée.**



Par Massi Salami

**M**ohamed Benmeradi préconise, dans le cadre de ce système de subvention ciblée, l'utilisation d'un moyen de paiement assurant, à la fois la traçabilité et la sécurité, tel le chèque, au bénéfice des ménages concernés.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, le ministre a expliqué concernant les moyens d'identification des familles nécessiteuses qui bénéficieront des subventions, que le fichier national des personnes physiques nécessiteuses et destinataires de cette subvention sera élaboré avec la collaboration essentiellement du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et des directions de l'Action sociale des wilayas (DAS).

«Les subventions seront adressées directement aux per-

sonnes concernées. Les bénéficiaires seront classés par catégories et le montant de la subvention sera proportionnel au revenu des ménages. Les ménages concernés recevront des chèques mensuellement en guise de subvention généralisée», avance M. Benmeradi.

Il a toutefois tenu à préciser le dossier des subventions «est le plus gros dossier qui est sur la table du gouvernement», ajoutant que «l'intérêt de cette réforme est de mettre de côté le système de subvention généralisée pour aller vers un système ciblé».

Répondant à une question sur une éventuelle augmentation du prix du pain telle que réclamée par les boulangers, le ministre soutient que «le pain est un dossier très sensible» et que «l'Etat ne veut pas toucher au prix du pain», mais admet qu'aujourd'hui «nous partageons la même analyse que les boulangers pour dire que la marge

bénéficiaire est érodée et qu'il faut trouver une solution».

Il assure, par ailleurs, que son département a élaboré des solutions qui sont en cours d'examen. «Nous avons des solutions sur lesquelles nous avons travaillé; il s'agit de préserver la marge bénéficiaire du boulanger».

Il cite, à titre d'exemple, l'utilisation d'une farine appelée «farine complète» qui permettra aux boulangers d'améliorer leur marge de bénéfice en produisant 20% de plus par quintal en comparaison avec le quintal de farine utilisée actuellement.

Dans ce sens, il fait savoir que son ministère a préparé un dossier sur cette question qui a été transmis au Premier ministre, ajoutant que si cette solution technique sera avalisée, il sera alors procédé à la révision du décret réglementant le taux de trituration.

Au sujet de la réapparition de marchés informels après leur

éradication malgré la vingtaine de milliards de DA mobilisée depuis 2012 pour leur démantèlement, Benmeradi fait valoir que la ténacité de ce phénomène n'est pas due au manque de marchés légaux dont un grand nombre a été créé pour réinsérer les personnes qui activent dans l'informel.

Mais ces intervenants informels, poursuit-il, préfèrent plutôt la clandestinité pour écouler les marchandises sans factures et sans avoir à payer des impôts.

Selon lui, le tissu commercial légal se compose actuellement de 1 450 marchés de détail se répartissant entre plus de 700 marchés couverts et plus de 700 marchés de proximité.

S'y ajoutent 650 marchés hebdomadaires, 250 marchés à bestiaux, 62 marchés spécifiques, 20 142 supérettes, 251 supermarchés, 35 hypermarchés et neuf marchés de gros.

M.S.

Pour faire face à tout danger menaçant le pays  
**Gaid Salah satisfait de la «disponibilité permanente» de l'armée**

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a mis en avant hier à In Guezzam (Tamanrasset), au deuxième jour de sa visite à la 6<sup>ème</sup> Région militaire, l'«excellente image» qui orne l'ANP en termes d'état-prêt au combat et sa «disponibilité permanente» pour faire face à tout danger menaçant le pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors d'une rencontre avec les unités mobilisées au niveau du Secteur opérationnel In Guezzam, à l'instar du 64<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie autonome, le général de corps d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie par l'ensemble des éléments des unités de la Région, dans laquelle «il a valorisé la ferme volonté qui caractérise tous les éléments pour s'acquitter du devoir national sacré et dans l'accomplissement des nobles missions qui leur sont assignées, les félicitant vivement des efforts laborieux qu'ils fournissent», note le communiqué.

«Notre finalité ultime est de faire aboutir les objectifs de notre Armée, de hisser haut l'Algérie entre les nations, car seules les grandes nations, uniquement elles, qui sont en mesure de garantir leur sécurité et leur stabilité dans ce monde improbable et périlleux, l'excellente image qui orne aujourd'hui l'Armée nationale populaire, en termes d'état-prêt au combat, de compétences opérationnelles et de cohésion professionnelle et fonctionnelle entre ses différentes composantes et formations, découle assurément de sa disponibilité permanente, jour et nuit, pour faire face à tout danger», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Dans le même contexte, le vice-ministre de la Défense nationale «a affirmé que les éléments qui veillent à la sécurité de nos frontières nationales sont faits de la même terre que celle des hommes qui ont donné à l'amour de la nation son véritable sens, et ont prouvé effectivement sur le terrain que leurs coeurs continueront à battre au rythme de la fidélité et de la loyauté envers leur pays l'Algérie, que servit solennellement leur peuple, aux niveaux national, régional et international, est la conduite qui reflète leur imprégnation en valeurs de sacrifice, d'abnégation et de foi en la grandeur du rôle qui leur est attribué», souligne la même source.

«Tels sont les rangs éminents atteints et qui n'ont nul besoin de preuve, car le terrain en témoigne, et les résultats réalisés sur plus d'un échelon viennent confirmer la réputation que nous avons pu fonder, grâce à Allah le Tout-Puissant, et à l'appui indéfectible et le soutien permanent dont jouie notre Armée dans toutes ses composantes de la part de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, motivant davantage notre Armée à poursuivre ces efforts, à les concrétiser sur le terrain et à faire aboutir les objectifs en de véritables réalisations, telle est notre finalité ultime», a-t-il fait valoir.

R. N.

Adhésion à l'OMC

## L'Algérie ira «à son rythme»

Interrogé sur l'évolution des négociations pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, Le ministre du Commerce indique que «le dossier est en cours. La demande d'adhésion a été déposée depuis 25 ans. Nous sommes toujours demandeurs, mais nous irons à notre rythme».

Selon lui, les membres de l'OMC veulent tous bénéficier des avantages accordés par l'Algérie à l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'Accord d'association, précisant que «cela n'arrange guère l'Algérie».

Il cite, dans ce sens, l'avis d'experts algériens qui disent que «l'Algérie n'aurait jamais dû signer un accord d'association avant d'adhérer à l'OMC».

«Nous irons à l'OMC avec des droits de douanes nuls, tels qu'accordés aux

Européens, alors que la Chine, membre éminent de l'organisation, a des filières protégées de 80 à 90%. Il faut donc remettre à niveau notre droit de douane et convaincre l'UE et la Zale de la nécessité de la démarche», insiste-t-il. Pour mettre davantage en exergue les contradictions qui existent entre la politique théorique de l'OMC et les pratiques réelles de ses membres, le ministre observe que les Etats-Unis, la Russie et d'autres puissances, membres de l'OMC, appliquent eux-mêmes des mesures pour protéger leurs économies.

Pour rappel, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales qui ont permis de traiter plus de 1 900 questions liées au système économique national.

Le pays a aussi tenu plus de 120 réunions

bilatérales avec une vingtaine de pays, qui ont été couronnées par la conclusion de six accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine.

L'Algérie mène encore des discussions avec 19 autres pays membres dont 12 avec lesquels les discussions sont à un stade avancé.

Depuis la tenue du dernier round de négociations multilatérales en mars 2014 à Genève, l'Algérie a reçu plus d'une centaine de questions additionnelles qui sont traitées par les différents départements ministériels.

Ces questions portent essentiellement sur la législation algérienne et sa mise en conformité avec les règles de l'OMC.

Reda A.

Bracelet électronique et travaux d'utilité publique

# Cap sur les peines alternatives

L'amélioration de l'image de l'Algérie sur le plan international, après la sortie de la période du terrorisme sauvage, lui a valu, aussi bien des notes positives et élogieuses, que des observations portant sur davantage d'exigence démocratique et de libertés collectives et individuelles.



Par Saâd Tafarka

Il en est ainsi de la condition féminine, de la liberté de culte et de l'état des prisonniers et des conditions de leur séjour dans les différentes maisons d'arrêt du pays. Si un certain nombre d'observations faites par les organisations internationales ne sont pas fondées - mues plutôt par des considérations politiques maladroites, voire d'inacceptable ingérence dans les affaires intérieures de notre pays -, d'autres, en revanche, ont leur pesant de pertinence et de vérité, interpellant ainsi les responsables locaux sur la manière d'améliorer la situation dans les segments et thèmes ciblés.

S'agissant spécialement des prisons, l'Algérie avait déjà ouvert ses pores à des missions internationales depuis le début des années 2000, comme elle a apporté de substantielles améliorations aux conditions de détention, tout en révisant des articles du Code pénal et du Code de procédure pénale de façon à offrir aux justiciables et aux prisonniers les plus grandes garanties en conformité avec l'esprit de la Constitution.

Certes, entre les textes de loi et les réalités du terrain, il peut être constaté des écarts, comme dans plusieurs secteurs, d'ailleurs. Les pratiques, les mentalités et la culture des gestionnaires directs de certains dossiers ou activités ne sont toujours pas au diapason des ambitions de la société et de l'Etat en matière d'apprentissage de la démocratie et de l'exercice des

libertés.

La dernière mesure prise en faveur des détenus est celle relative au port du bracelet électronique. Cette mesure est entrée en vigueur le 15 novembre dernier et elle est applicable aux individus condamnés à une peine privative de liberté ne dépassant pas trois ans ou les condamnés auxquels il reste à purger une peine privative de liberté n'excédant pas trois ans. Il est précisé que ce procédé est tributaire de l'accord du juge d'application des peines.

Outre une marge de liberté (être avec sa famille, recevoir des amis...) laissée au condamné - ce qui peut être probablement à l'origine d'une forme de «repentance» qui lui ferait éviter la récidive -, ce procédé a aussi pour conséquence, même si ce n'est pas nécessairement le but recherché, de générer des «économies», soit deux tiers des montants dépensés, à l'administration pénitentiaire sur le plan de l'intérieur des établissements (litière, repas...), particulièrement en ces temps de mauvaise passe financière.

## «Avoir le moins de détenus possible»

En outre, comme l'a expliqué l'année dernière le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, «la coercition et la purge de la peine à l'intérieur des établissements pénitentiaires n'ont pas eu l'effet escompté (...) «L'objectif de toute société, qui aspire à édifier un Etat de droit, est d'avoir le moins de détenus possible et le

moins de criminels dans la société», expliquant que «la surveillance électronique a plus d'avantages que d'inconvénients».

Par ailleurs, l'Algérie compte, dans le cadre de la politique de réinsertion sociale des détenus et de la limitation de la criminalité, sur le système des peines alternatives appliquées aux détenues.

Depuis le lancement, au début des années 2000, des réformes dans le système pénitentiaire algérien, on estime généralement que beaucoup de pas ont été franchis dans le sens d'humanisation des prisons, même si le nombre de détenus - 60 000 à septembre 2017 - demeure relativement important. Le système de réinsertion tend à s'améliorer de façon sensible, même si des échecs sont encore là, à commencer par le phénomène déplorable de la récidive. Le nombre de jeunes prisonniers obtenant leur baccalauréat - près de 2 000 chaque année - est une belle contre-image qui redonne de l'espoir quant aux possibilités de réinsertion des jeunes détenus, non nécessairement par ce canal, mais également par la formation professionnelle qui demeure un créneau très porteur dans ce genre de situation. Rappelons que les détenus qui arrivent à décrocher leur Bac voient leurs peines réduites en bénéficiant de la grâce présidentielle. Dans le même sillage, il est fait état du nombre de détenus ayant suivi leurs études dans les trois cycles d'enseignement, à savoir 42 000 en 2017, et ceux ayant bénéficié d'une formation professionnelle, soit 33 000

inscrits pour la session de février 2017.

De même, les nouveaux établissements pénitentiaires - 17 réalisés en 2017 - sont conçus de manière moderne, répondant aux standards internationaux, en bénéficiant de bibliothèques, des ateliers de formation et de centres d'enseignement, de salles de sport, en plus des structures de santé adaptées. En d'autres termes, les principes de réadaptation, de rééducation et de réinsertion semblent l'emporter sur la classique coercition appliquée naguère de manière exclusive.

S'agissant des peines alternatives inaugurées en 2010, le bilan tarde à être établi de manière définitive pour juger de l'efficacité réelle de telles mesures. On sait que faire travailler des prisonniers sur des chantiers dits d'utilité publique fait partie de ces peines alternatives que beaucoup de pays appliquent particulièrement pour les détenus les plus jeunes dans l'espoir de ne pas les «perdre» définitivement comme possibles citoyens honnêtes. En effet, la solution carcérale qui s'est imposée à la société pour punir ceux de ces éléments les plus dangereux et aux comportements antisociaux pouvant mettre en péril l'équilibre général de la communauté comporte nécessairement ses limites. Les recherches en psychologie et en criminologie ont fait beaucoup de progrès qui font apparaître de nouvelles formes de «corrections» à infliger aux jeunes délinquants de façon à leur éviter la récidive, l'esprit de vengeance sociale ou la

marginalisation.

## S'adapter aux progrès de la science et de la technique

Les tribunaux des affaires civiles prononcent depuis l'amendement apporté au Code pénal en 2009, des peines alternatives consistant en des travaux d'utilité publique. C'est une innovation de taille dans l'appréhension des procédures de pénalisation dans notre pays. Le directeur général de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice, Mokhtar Felioune, affirmait, au début du lancement des nouvelles procédures, que «la direction des affaires pénitentiaires travaille actuellement pour le renforcement de la coopération avec les juges d'application des peines afin de faciliter l'opération d'exécution des peines d'utilité publique suppléant à la peine d'emprisonnement». Les procédures de conciliation, d'arbitrage et de médiation sont également appelées, au même titre que les travaux d'utilité publique, à réduire la pression sur les maisons d'arrêt et à éviter au condamné le contact avec le milieu carcéral. Cela est censé, d'après les concepteurs de ces mesures, à diminuer le phénomène de récidive et à garder le condamné dans son milieu familial.

Les peines condamnant aux travaux d'utilité publique sont prononcées en remplacement d'une peine initiale de moins de trois ans d'emprisonnement. Cette mesure - travaux d'utilité publique (TUP) - prévoit des tâches qui ne dépassent pas 600 heures réparties sur 18 mois. Il s'agit pour le bénéficiaire de telles mesures de s'adonner à des travaux de reboisement et d'artisanat principalement. Des conventions ont été déjà signées dans ce sens avec l'administration de certains secteurs d'activité.

Indubitablement, les objectifs recherchés par cette procédure sont ceux que l'on ne peut pas attendre de la prison, ou rarement. Il s'agit de laisser le détenu dans un milieu humain, avec ses jouets et ses contraintes, ses amitiés et ses petits tiraillements. Autrement dit, on est censé rompre avec la solution de l'isolement pourvoyeuse de moult travers. En outre, la personne détenue, qui se trouve sur un chantier de nettoyage de la voirie, de plantation dans un espace vert ou de tout autre activité, se sentira utile à la société et possède beaucoup de chances de dépasser ses «mauvaises pensées» et le vide psychologique qui le hantait, accédant ainsi aux portes de la réinsertion sociale et psychologique.

Le mode de pénalisation des actes antisociaux ou criminels ne peut demeurer fermé ou insensible au progrès de la science dans toutes ses déclinaisons : psychologie, criminologie, sociologie, psychopédagogie, technologie numérique...etc. La prise en compte de ces avancées scientifiques fera nécessairement engranger à la société des bénéfices et des progrès sur le plan de l'éducation, de la tranquillité publique, de la promotion de la jeunesse et de l'exercice de la citoyenneté.

Prix du pétrole

# Le Brent à plus de 68 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens alors que le dollar se reprend et que les investisseurs s'inquiètent de voir les capacités de production américaine de brut augmenter.



Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 68,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 51 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars cédait 19 cents à 65,26 dollars.

Le Brent a atteint en cours d'échanges asiatiques 67,69 dollars, à son plus bas depuis près d'un mois.

«La Réserve fédérale américaine (Fed) semble plus à même

de relever ses taux, cela profite au dollar et c'est toujours mauvais pour le pétrole», a résumé Tamas Varga, analyste chez PVM.

Comme les cours du pétrole sont fixés en dollar, la reprise de la monnaie américaine entame le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises.

Par ailleurs, les investisseurs

s'inquiètent de voir les Etats-Unis continuer d'augmenter leur capacité de production, alors que le nombre de puits actifs dans le pays aurait augmenté la semaine dernière, ont noté des analystes citant les données de l'entreprise Baker Hughes publiées vendredi.

«Les cours du brut pourraient avoir atteint un sommet, car la perspective d'une nouvelle hausse de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis pèse sur le marché», ont prévenu les analystes de Société Générale.

Cependant, le prix du WTI, référence américaine, résistait mieux que celui du Brent européen.

«C'est parce que les réserves de Cushing ont reculé, selon les dernières données hebdomadaires», a commenté M. Varga.

Alors que les stocks américains ont gonflé lors de la semaine achevée le 26 janvier, les réserves de Cushing ont au contraire reculé, et cette ville de l'Oklahoma sert de référence aux prix du WTI.

Avant le prochain rapport hebdomadaire sur ces stocks qui sera publié mercredi, le marché prendra connaissance mardi du rapport mensuel sur les perspectives à court terme du marché de l'énergie, publié par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

K. L.

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition

## Le Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives sera itinérant

La 4<sup>ème</sup> édition du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives Khotwa, manifestation organisée habituellement à Oran, sera itinérante et lancée le 15 février courant, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Le Salon partira en tournée dans plusieurs villes : Constantine (15 février), Alger (17 et 18 février), Oran (20 et 21 février), Tlemcen (21 et 22 février) et Béchar (24 février), a-t-on indiqué de même source.

Cet événement, organisé par l'agence événementielle Win adventS Agency/association, réunira, pour cette édition, 120 établissements et des recruteurs, avec comme objectif : orien-

ter les milliers de lycéens, étudiants et jeunes diplômés attendus dans chaque ville, qui auront l'occasion de se préinscrire sur place.

Environ 80 écoles et universités seront présentes à chaque salon, a-t-on ajouté de même source, soulignant que la quasi-totalité des établissements d'enseignement supérieur publics ou privés ont répondu présents, et que de nombreuses écoles d'une dizaine de différents pays seront représentées par leur ambassade respective.

Au programme du Salon, de la quête à l'information, des préinscriptions possibles sur place au niveau des stands, des conférences et

ateliers découvertes sur des formations et spécialités, des conseils pour rédiger son CV ou sur la préparation aux entretiens et des informations sur l'entrepreneuriat après les études. Selon les organisateurs du salon, des bureaux de recrutements privés et publics seront aussi présents ainsi que de grandes entreprises disposant de leurs propres écoles intégrées. L'agence organisatrice de cette manifestation s'attend à une affluence de plus de 15 000 visiteurs à Alger et Oran, environ 6 000 à Constantine et un peu moins à Tlemcen et Béchar.

K. T.

Du 21 au 23 février à Alger

## 1<sup>ère</sup> édition du Salon Maghreb Mobile Expo

La première édition du Salon Maghreb Mobile Expo dédié aux technologies mobiles se tiendra du 21 au 23 février prochain au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger avec la participation d'une dizaine de pays et une cinquantaine d'exposants, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs du salon.

Placé sous le slogan «Tous connectés pour innover», le salon ambitionne d'être «le carrefour incontournable pour créer une dynamique entre les différents acteurs du secteur et rapprocher tous les intervenants autour d'un espace B to B pour développer des partenariats», a indiqué à

l'APS, Saïd Benmesbah, directeur du salon auprès de Be Smart Services, organisateur de l'événement.

Organisé en coordination avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique et en partenariat avec l'Agence nationale de promotion et développement des parcs technologique (Anpt), ce salon verra la participation d'une dizaine de pays, dont la Tunisie, le Maroc, l'Espagne, la France, le Danemark, la Roumanie et la Chine.

Une cinquantaine d'exposants algériens et internationaux spécialisés dans les technologies mobiles, dont des opérateurs télé-

phoniques, fabricants de smartphones et tablettes, entreprises dédiées à l'Internet des objets et accessoires, Start up et développeurs, prendront également part à ce salon, de même que des banques et assurances, fonds d'investissements, incubateurs, clubs scientifiques et les associations estudiantines.

En marge du salon, des conférences et ateliers axés sur les technologies mobiles, animés par des experts, modérateurs et chefs d'entreprises, seront organisés autour des thèmes du m-finance, m-marketing, m-learning, m-cloud, m-collaboration, m-security, la transformation numérique et l'Internet des objets.

Des solutions d'entreprises, des nouveautés et des démonstrations de produits et services dans le domaine des technologies mobiles seront également présentés lors de ce salon qui sera ouvert le matin aux professionnels et l'après-midi au public.

Un concours à l'adresse des entreprises, startup, clubs scientifiques et développeurs récompensant les meilleures innovations en matière des technologies mobiles, figure au programme de cet événement, qui prévoit aussi un concours du meilleur selfie, de même qu'un espace réservé exclusivement aux adeptes et fans de jeux vidéo.

T. N.

Direction des grandes entreprises

## Entrée en vigueur de l'obligation de la télé-déclaration mensuelle du G50

■ Les sociétés rattachées à la Direction des grandes entreprises (DGE) sont invitées à souscrire par voie électronique les obligations déclaratives et de paiement des G50, indique l'administration fiscale sur son site Web.

Cette mesure, mise en oeuvre en exécution des dispositions de l'article 58 de la loi de finances pour 2018, est applicable pour les déclarations G50 à compter du mois de janvier 2018, selon la DGI qui invite les gros contribuables à faire parvenir leurs télé-déclarations à la recette DGE au plus tard le 20 février 2018.

L'administration fiscale appelle ainsi tous les contribuables de la DGE, n'ayant pas encore souscrit à cette obligation, à se rapprocher, dans les meilleurs délais possibles, des services de cette direction pour accomplir les formalités relatives à cette opération.

Elle rappelle que l'application relative aux téléprocédures (<https://www.jibayatic.dz>) contient l'application ayant trait à la déclaration de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui permet de produire l'état de la répartition mensuelle de cette taxe.

T. K.

Benmeradi s'entretient avec l'ambassadrice suisse

## Le renforcement des relations économiques au menu

■ Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi s'est entretenu hier avec l'ambassadrice de la Suisse à Alger, Mme Muriel Cohen, sur les relations économiques bilatérales et les moyens de les renforcer, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le ministre a souligné la nécessité de développer les relations économiques entre les deux pays, notamment dans le volet lié à l'investissement, mettant en avant les nouvelles orientations du gouvernement dans ce domaine.

De son côté, l'ambassadrice suisse a mis en exergue le volume d'investissements suisses qui ont connu une nette évolution au cours des dernières années, affirmant que 30 entreprises économiques actives en Algérie. Mme Cohen a appelé à l'ouverture de plusieurs canaux entre les opérateurs économiques des deux pays en vue de renforcer le partenariat stratégique bilatéral.

T. K.



Idoom Fibre

# L'offre concerne les clients raccordés au FTTH de 5 wilayas du pays

L'offre Idoom Fibre, lancée officiellement, mardi dernier à Alger, sera déployée, dans une première phase, dans cinq wilayas du pays, et concernera exclusivement les clients raccordés au réseau FTTH (Fiber to the Home ou fibre optique jusqu'au domicile) qui permet un débit Internet jusqu'à 100 Mégabit/s pour le résidentiel, a-t-on indiqué, hier, auprès d'Algérie Télécom (AT).



Cette offre, qui sera déployée, dans un premier temps, dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Blida, Bouira et Oran, est destinée aussi bien aux clients résidentiels qu'aux entreprises dont la ligne est connectée au réseau FTTH, une technologie qui utilise la fibre optique de bout en bout c'est-à-dire depuis les infrastructures de l'opérateur AT jusqu'au modem du client, a précisé à l'APS, Sofiane Lounis, chef de département des nouveaux services à Algérie Télécom.

Avec Idoom Fibre, le client peut bénéficier d'un débit allant jusqu'à 100 Mégas, contre 1 à 20 Mégas pour une connexion ADSL classique (Internet haut débit), qui utilise soit de la fibre optique raccordée au modem via une paire de cuivre soit un réseau filaire entièrement en cuivre.

L'offre est composée d'un accès internet allant de 2 Mbit/s à 100 Mbit/s et d'une ligne fixe avec un forfait d'appels illimités pour le résidentiel, avec pour avantages des débits de téléchargement (en

émission et réception) largement supérieurs à ceux de l'Adsl et un temps de latence considérablement réduit permettant de regarder la télévision en haute définition (HD) et l'ultra HD/4K. Les possibilités de saturation de la connexion en heures de pointe sont, quant à elles, quasiment nulles.

Les tarifs resteront les mêmes que ceux appliqués pour les abonnements Adsl jusqu'à 20 Mbit/s (1 600 DA pour 1 Mbit/s, 2 100 DA pour 2 Mbit/s, 3 200 DA pour 4 Mbit/s, 5 000 DA pour 8 Mbit/s et 7 900 DA pour 20 Mbit/s). En ce qui concerne l'offre de 50 Mbit/s, l'abonnement mensuel sera de 15 000 DA et celui de 100 Mbit/s de 24 000 DA.

Il faudra ajouter à ces nouveaux tarifs le coût d'acquisition d'un nouveau modem adapté à la fibre optique qui revient à 15 000 DA à Algérie Télécom, mais devrait être proposé à un prix inférieur non encore communiqué.

Pour souscrire à Idoom Fibre, il faut que l'immeuble ou le quartier soit éligible au réseau en fibre optique. Si le domicile se trouve

dans un immeuble, le raccordement à la fibre s'effectue en deux étapes : le réseau est tout d'abord déployé dans l'immeuble (c'est le déploiement horizontal), ensuite, la fibre est déployée verticalement, c'est-à-dire dans la colonne montante de l'immeuble, jusqu'au modem via une prise optique.

Le client signera un contrat commun pour la téléphonie fixe et l'Internet. Les frais de raccordement ainsi que les frais de mise en service et l'installation de la prise optique dans le domicile sont à la charge d'AT, sous réserve d'éligibilité et avec un engagement de 12 mois.

Le rechargement du compte Idoom Fibre se fait via les cartes de rechargement et tickets disponibles au niveau des agences commerciales d'AT, chez les revendeurs agréés (buralistes, cybercafés...) et via l'espace client (<https://ec.algeriatelecom.dz>) par le biais du e-paiement ou la carte CIB (espace non encore activé pour cette offre).

Il est à relever que les clients d'Algérie Télécom des 48 wilayas

du pays déjà raccordés à un réseau Internet d'Algérie Télécom, comme le réseau Msan, ne sont pas éligibles à l'offre Idoom Fibre.

## Les nouvelles cités non encore raccordées à Internet

Le directeur général d'Algérie Télécom, Adel Khemane, a indiqué que l'intégralité des nouvelles constructions, dans le cadre du programme national du logement, seront dotées de cette nouvelle technologie. Les anciens quartiers et cités souffrant du problème de débit et de la qualité de service seront, quant à eux, modernisés selon un programme mis en place par AT.

Le réseau FTTH sera déployé au niveau des agglomérations les plus dynamiques. Les nouvelles cités Aadl, LPP, promotion immobilière et logements sociaux devront être automatiquement équipées par cette technologie ainsi que les grandes entreprises, les PME/PMI et les services

publics (notamment les établissements universitaires et scolaires).

Cela représente pour Algérie Telecom, 725 communes, réparties sur 48 wilayas regroupant plus de 1,5 million de nouveaux logements recensés, a-t-il estimé.

De son côté, la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imène Houda Feraoun, qui a procédé mardi dernier au lancement officiel d'Idoom Fibre depuis la wilaya de Bouira, a assuré que la technologie du FTTH «sera élargie à tout le territoire national».

Mme Faraoun, qui a inauguré à Bouira un projet de raccordement en FTTH de la cité des 140 logements, a indiqué que le choix de cette ville pour lancer cette nouvelle technologie «s'explique par le fait que le réseau existant est très vétuste, donc nécessitant son changement».

La wilaya de Bouira a bénéficié, dans une première phase, d'un programme FTTH pour le raccordement de 1 990 logements situés dans les communes de Bouira et Sour El Ghoulane, qui sera suivi par un autre programme au courant de l'année 2018, composé de 72 projets FTTH pour le raccordement de 7 224 logements et la modernisation du service au profit de 3 657 clients déjà existants.

## Déploiement du FTTH en partenariat avec des opérateurs chinois

Le développement du réseau en fibre optique permettant des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s pour le résidentiel est réalisé en partenariat entre AT et les opérateurs chinois ZTE et Huawei, qui «détiennent 60% du marché mondial» en la matière.

Un accord avait été signé en octobre 2017 par AT et l'entreprise chinoise ZTE Algérie, spécialisée dans les équipements de télécommunications, portant sur le développement du projet FTTH (réseau en fibre optique pour l'internet très haut débit) qui vise à garantir la modernisation de la desserte télécom jusqu'aux clients finaux. Les nouveaux équipements d'AT peuvent desservir jusqu'à 16 000 abonnés sur une distance de 6 km.

L'opérateur Huawei avait signé le même jour un accord de partenariat avec la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE) dans le cadre du déploiement du réseau FTTH à travers le territoire national. L'accord porte sur des sessions de formation au profit des techniciens d'Algérie Télécom et responsables de micro-entreprises.

Le DG d'AT avait indiqué que le projet FTTH représentait un investissement de 38 milliards de DA pour cette première phase.

Depuis le lancement de ce projet, «Algérie Télécom a construit un partenariat durable avec de jeunes entrepreneurs qu'elle a encadrés et formés sur l'ingénierie de déploiement standardisée des réseaux de fibre optique à très haut débit, avec la maîtrise de la technologie de pointe», avait-il ajouté.

H. M.

Y. N.

## Mostaganem

# Plus de 6 180 placements de demandeurs d'emploi

Plus de 6 180 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués en 2017 dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de l'Agence nationale de l'emploi (Anem-Mostaganem).

Le directeur local de l'agence de l'emploi, Mohamed Dahou, a indiqué à l'APS que 81% de ces placements ont été effectués dans le cadre des contrats de travail classiques à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI). Cette dernière formule a concerné 5 034 placements.

Le responsable a précisé que durant la même période il a été procédé au recrutement de 602 demandeurs d'emploi dans le cadre des contrats de travail soutenus et 548 autres dans

le cadre du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle (DIAP).

Il a justifié ce bilan positif par le recours aux services d'inscription à distance adoptés par l'Anem pour rapprocher les jeunes des agences locales et faciliter le rôle d'intermédiaire de l'agence entre les parties liées au monde du travail, en plus de la précision, de la transparence et de la célérité qu'offre le système intermédiaire.

Concernant la répartition par secteur de ces placements, le secteur du BTP a offert 2 009 postes, suivi de celui des services (1 512), de l'industrie (1 240), du secteur agricole (273) et autres.

Le secteur privé a assuré plus de 62% des

opérations de recrutement en 2017, suivi du secteur public (24%) et les entreprises étrangères ont recruté les 14% des personnels recrutés restants.

Par ailleurs, l'Anem de Mostaganem a organisé, au cours de la même période, 106 ateliers pour les jeunes sur les techniques de recherche d'emploi. Ses agents ont visité 522 entreprises économiques dans le cadre de la recherche et prospection d'offres d'emploi.

Enfin, durant l'année dernière, l'agence a enregistré quelque 35 665 demandes d'emploi et 7 636 offres au niveau de ses quatre agences locales de Mostaganem centre, Mazaghran, Aïn Tédlès et Sidi Ali.

Ghardaïa

# La viande cameline très prisée

Riche en atouts nutritionnels, la viande de camélidé (viande rouge de chameau) s'illustre ses derniers temps comme un aliment très prisé et recherché dans la wilaya de Ghardaïa.



**S**elon le bilan établi par les vétérinaires de la wilaya de Ghardaïa, pas moins de 760 tonnes de viandes rouges fraîches ont été contrôlées par les médecins vétérinaires durant l'année 2017 dans les six structures d'abattage existantes dans la wilaya.

Les mêmes statistiques montrent que la viande cameline, avec une consommation de 414 tonnes (1 923 têtes de camélidés), soit plus de 54% des viandes rouges abattues et contrôlées à Ghardaïa, occupe une place prépondérante dans les habitudes culinaires des populations de la région.

Pour les viandes rouges, la consommation de la viande ovine vient en seconde position avec 25%, soit 195 tonnes dont plus de 80% est constituée de viande de brebis, alors que le bovin et le caprin sont les moins consommés avec un taux respectif de plus de 13% (106 tonnes) et de plus de 5% (44 tonnes).

A l'origine de cette tendance de consommation de la viande came-

line, vient, outre les habitudes culinaires dans le Sud, ses vertus supposées et son goût dû à la qualité des herbes du désert brouillées par les dromadaires.

«La viande cameline, notamment celle du chamelon, dont le prix oscille entre 850 et 1 400 DA/kg, en plus de ses qualités gustatives, est une viande 100% bio et a des vertus pour la prévention du diabète, de l'obésité et des risques cardiovasculaires, vu sa faible concentration en cholestérol», a expliqué Mustapha Boutarouk, un boucher au souk de Ghardaïa.

Les carcasses de viande cameline pendant aux crochets et qui tournoient sur la devanture des boucheries constituent des spectacles pour de nombreux passants, visiteurs et touristes dans le souk de Ghardaïa.

De nombreux bouchers tentent de séduire les clients de passage en leur expliquant que la viande du chamelon offre une saveur gustative appréciable, facile à digérer, contient peu de cholesté-

rol et riche en vitamines et minéraux.

«Depuis les 10 dernières années, l'on constate une hausse annuelle de la consommation de 2 à 3%», a expliqué M. Mustapha, un boucher de Theniet El Makhzen.

## La consommation de viande blanche en progression

Si beaucoup de citoyens de Ghardaïa sont friands de la viande cameline, d'autres au revenu faible s'orientent vers la viande d'ovin femelle et la viande blanche de poulets.

Comparativement aux années précédentes, la place des viandes rouges dans la consommation quotidienne est en faible progression alors qu'une forte progression est enregistrée pour les viandes blanches (volaille).

Plus de 267 tonnes de viandes blanches issues de la production intra et extra-muros ont été contrôlées par les services de l'inspec-

tion vétérinaire de la wilaya de Ghardaïa. Les signes révélateurs d'une hausse de consommation de la viande blanche de volaille est la prolifération ces dernières années de vendeurs de poulets rôtis à la braise et au four à travers les différentes artères des localités de la wilaya. Par ailleurs, 24,7 tonnes de poisson bleu et 2 tonnes de poisson blanc ont été également écoulés dans la wilaya de Ghardaïa durant l'année 2017.

Sans occulter les différences entre les profils de la structure sociale des consommateurs, de nombreux nutritionnistes trouvent qu'une évolution quantitative de la consommation des viandes dans la région de Ghardaïa a été accompagnée d'une modification de la structure de la consommation de ces protéines animales.

Si la part des viandes rouges est plus ou moins stable, la progression la plus forte est à mettre à l'actif des viandes de volailles pour le prix pratiqué et aussi au développement de la filière avicole dans le pays. **R. L.**

Bouira

## Réalisation d'un complexe d'attraction et de loisirs

Une enveloppe financière de près de 400 millions de dinars a été allouée pour la réalisation d'un complexe d'attraction et de loisirs à la sortie nord-ouest de la ville de Bouira, dont les travaux sont déjà en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale du tourisme.

Confiés à l'entreprise locale Belhadi, les travaux de ce projet, lancé depuis la fin 2016, ont atteint un taux d'avancement de 65%, a précisé à l'APS, le directeur du tourisme, Ammar Salmi, précisant que le chantier devrait être livré d'ici à la fin de l'année en cours ou au début de 2019.

Ce futur parc d'attraction et de loisirs s'étend sur une superficie globale de quatre hectares. Son site se situe près du complexe sportif Rabah-Bitat de la ville de Bouira. Le projet porte sur la réalisation d'aires de jeu et de loisirs pour enfants, ainsi que deux piscines, dont une couverte, a-t-il ajouté.

Le responsable a expliqué, en outre, que la réalisation d'un hôtel avait été proposée lors de la récente visite du ministre du Tourisme afin de doter ce parc d'une structure d'hébergement et d'accueil, a-t-il détaillé. Un délai de 18 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour livrer ce projet qu'attendent impatiemment les habitants de Bouira.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes de développement destinés à la promotion de loisirs et du tourisme dans cette wilaya, qui renferme d'importantes potentialités touristiques, a encore souligné M. Salmi.

«La wilaya de Bouira ne disposait pas jusqu'à de parc d'attraction, mais avec ce projet, les familles bouiries et leurs enfants seront très contents de pouvoir en profiter une fois terminée», a estimé M. Salmi. **Y. L.**

Zone humide du barrage de Boukara (Tissemsilt)

# Diminution du nombre de flamants roses

**U**ne diminution «significative» du nombre de flamants roses a été relevée dans la zone humide du barrage de Boukara (Tissemsilt) au cours de la période allant de la fin de l'année dernière à fin janvier dernier, a-t-on appris du responsable du réseau de wilaya de surveillance des oiseaux migrateurs.

Azzedine Si Bachir a indiqué à l'APS, en marge d'une cérémonie

de célébration de la Journée internationale des zones humides, que lors du recensement hivernal des espèces ornithologiques d'oiseaux migrateurs sur le barrage Boukara, il a été dénombré 11 flamants roses contre plus de 200 à 300 oiseaux de ce genre, auparavant. Ce responsable a expliqué cette diminution par une baisse du niveau d'eau du barrage, causant un assèchement des lacs qui

constituent un site naturel adapté à la présence du flamant rose. Le braconnage et les nuisances sonores causés par de nombreuses personnes le long du barrage de Boukara ont affecté la présence et la stabilité de cet oiseau dans ce lac. Azzedine Si Bachir a souligné que la présence de ce type d'oiseau sera menacée dans les deux prochaines années en cas de persistance de la baisse

du niveau d'eau et la poursuite du braconnage dans la zone humide du barrage de Boukara.

Le réseau de wilaya qui comprend des spécialistes de la Conservation des forêts, a recensé, entre le 15 et le 26 janvier dernier, quelque 1 507 oiseaux migrateurs au niveau des zones humides des barrages de Koudia Rosfa, Meghila, Bouzaghza, et la retenue collinaire de Sidi Abdoun, **R. L.**

dans la commune de Sidi Boutechent. La Conservation des forêts s'emploie, au cours de cette année, à la mise en place d'un observatoire de wilaya de surveillance des oiseaux migrateurs dans les zones humides devant fournir des données scientifiques précises sur les importantes espèces afin de valoriser et de protéger ces espaces naturels. **R. L.**



Commune El Aricha (Tlemcen)

## Amélioration des soins et renforcement de la santé de proximité

La polyclinique de la commune éloignée d'El Aricha (120 km au sud de Tlemcen) vient de bénéficier d'une opération de réhabilitation et de renforcement en ressources matériels et humaines spécialisées, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la santé et de la population.

Inscrite dans le cadre de l'amélioration des soins et du développement de la santé de proximité au profit de la population de cette localité, cette opération a permis à cette structure de santé de bénéficier d'équipements médicaux modernes et d'un plateau technique performant, notamment, au niveau des services de radiologie et du laboratoire, a affirmé la chargée de la cellule de communication, Ahlam Belgaid. L'opération a également porté sur le renforcement du staff médical par le recrutement de quatre médecins généralistes, de huit aides-soignants, de deux manipulateurs radiologie et de trois laborantins. Ces actions permettront à cette polyclinique de fonctionner, dans un très proche avenir, en continu H 24, sachant que d'autres renforts en encadrement paramédical sont prévus, d'ici la fin de l'année. Quatre sages-femmes et autant d'infirmières seront affectées, d'ici là, à cette polyclinique afin d'assurer une couverture de gynéco-obstétrique en mode H 24, a précisé la même responsable.

Par ailleurs, la future polyclinique de



Sidi Said, un quartier de la ville de Tlemcen, fonctionnera, une fois entrée en exploitation, en mode H 24, pour répondre aux besoins des habitants. Disposant, actuellement, d'une salle de soins seulement, cette future structure sera édifée, au lieu et place des 40 locaux à usage professionnel non exploités.

Lors d'une tournée à travers la commune de Tlemcen, le wali Ali Benyaïche avait instruit le responsable de la DSP pour reconvertir ces locaux en polyclinique. Dans ce cadre, une visite sur le terrain et

une séance de travail ont regroupé les directeurs de la santé et de la population, de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tlemcen et du bureau d'étude MHT de la wilaya de Tlemcen. Les participants ont débattu de cette conversion qui devra permettre à la polyclinique de disposer de plusieurs services, dont les urgences, un laboratoire, la radiologie, la médecine dentaire en plus des services de consultations médicales et les activités sanitaires préventives.

L. O.

Mostaganem

## Une surface réservée pour la création d'un pôle urbain éco-touristique

Une surface de 240 has a été réservée dans la wilaya de Mostaganem pour l'implantation d'un pôle urbain éco-touristique, a-t-on appris dimanche du directeur local de l'industrie et des mines.

Ce pôle sera destiné aux investissements touristiques publics et privés étant donné son implantation à proximité de la façade maritime ouest de Mostaganem, soit entre le pôle urbain de Salamandre et la zone d'expansion touristique des Sablettes. Il s'agira de veiller au respect des normes écologiques des nouvelles villes amies de l'environnement, a souligné

à l'APS Bachir Benbada.

Cette zone qui abrite également l'ancienne usine du groupe industriel de fabrication du papier et cellulose (GIPAC), qui est en voie de démolition. L'assiette de 40 has, une fois récupérée, sera intégrée à ce pôle. Selon le même responsable, la démolition totale de l'ancienne usine, située à proximité de la plage la Crique de Mazaghran intervient après la convention signée entre les services de la wilaya de Mostaganem et le groupe GIPAC.

En vertu de cette convention, un terrain d'assiette similaire (même surface)

sera octroyé à la GIPAC, au niveau de la zone industrielle de Bordjia, au Sud-Ouest de la wilaya. Ce terrain sera attribué à la fin de ce mois selon les délais fixés par le wali Mohamed Abdennour Rabhi qui a instruit les responsables de cette entreprise d'accélérer les travaux de démolition afin de récupérer rapidement cette assiette foncière.

L'assiette foncière abritera le projet de nouveau pôle devant abriter des infrastructures touristiques, récréatives, écologiques et commerciales, a-t-on ajouté.

Z. N.

Ville de Médéa

## Lancement prochain du projet de rénovation du réseau d'AEP

Un projet de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Médéa sera lancé prochainement en réalisation, dans le but d'améliorer la distribution d'eau potable au niveau de cette agglomération urbaine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ce projet d'envergure concernera l'ensemble du réseau d'AEP, en exploitation depuis plusieurs décennies, notamment la partie alimentant l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, qui connaît de fré-

quentes perturbations, en raison de la vétusté du réseau de distribution, a-t-on signalé.

L'étude de diagnostic, chapeauté par l'Algérienne des eaux (ADE), a permis d'identifier 16 points noirs, répartis à travers la ville de Médéa, dont la majorité sont situés au niveau de l'ancien noyau urbain, ont expliqué les services de la wilaya, précisant que certaines des conduites d'eau alimentant ce noyau datent de l'époque coloniale et nécessitent, à cet égard, un remplacement afin de

réduire le nombre de fuites d'eau enregistrées régulièrement sur ce réseau.

En sus du remplacement de l'ancien réseau d'adduction qui alimente plusieurs quartiers situés à l'intérieur de ce périmètre, le projet de rénovation inclut également des travaux de réparation et de pose de nouvelles conduites de manière à assurer une gestion des ressources hydriques destinées à cette agglomération et garantir un approvisionnement régulier des foyers, a-t-on fait savoir.

K. N.

## Lutte anti-cancer à Tamanrasset Plus de 100 malades actuellement pris en charge

Plus de 100 cancéreux sont pris en charge actuellement au niveau de l'unité de traitement anti-cancer de l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche du responsable du conseil médical de cet établissement.

Entrée en service en janvier 2015, cette unité n'a depuis cessé d'améliorer la prise en charge des malades de la région, du dépistage à la chimiothérapie, leur épargnant les longs déplacements vers les hôpitaux d'Ouargla et d'Alger pour les motifs de consultations et de soins, a indiqué Dr Lyes Akhamoukh, spécialiste en maladies infectieuses.

Le cancer du sein vient en tête des cas de cette maladie, suivi des cancers de la thyroïde et de l'ORL (Oto-rhino-laryngologie), a-t-il fait savoir.

Le spécialiste a mis en exergue l'importance de la formation pour améliorer les compétences des corps médical et paramédical exerçant dans le cadre de la lutte anti-cancer à l'hôpital de Tamanrasset, avant de souligner que les campagnes de sensibilisation sur le dépistage précoce de la maladie, menées à travers les localités et régions enclavées de la wilaya, demeurent un facteur essentiel pour la prise en charge à temps des malades.

Les responsables de l'unité de traitement anti-cancer de Tamanrasset fondent de larges espoirs, en l'absence de la radiothérapie, sur la promotion de cet établissement en centre anticancéreux pour accomplir les diverses opérations de prise en charge médicale de cette pathologie lourde.

L. G.

## El Tarf Récupération de six périmètres agricoles

Six périmètres agricoles situés en zones montagneuses relevant de la wilaya d'El Tarf ont été récupérés récemment, a-t-on appris, dimanche, du directeur local des services agricoles (DSA).

S'inscrivant dans le cadre de l'investissement dans ce secteur stratégique, cette opération de récupération du foncier agricole, préalablement attribué à des bénéficiaires n'ayant pas respecté leurs engagements, a permis de restituer près de 1500 hectares, localisés dans les localités de Chihani, Cheffia, Ain Kerma, Oued Zitoune et Ben M'Hidi, a précisé le DSA, Kamel Benseghir.

Cette opération, entrant dans l'application de la circulaire ministérielle de décembre 2017, a porté sur la récupération de superficies pour «défaillances partielles» ainsi que leur redistribution à d'autres bénéficiaires, notamment ceux demandeurs de microcrédits, au titre du dispositif d'aide à l'emploi, a-t-on signalé.

Cette opération d'assainissement, qui se poursuit au titre des efforts déployés par les différents services concernés vise la récupération du foncier agricole inexploité, qui constitue, a-t-on soutenu, «un substitut fondamental pour la relance de l'économie dans cette wilaya frontalière».

La wilaya d'El Tarf, qui dispose d'une superficie agricole globale de l'ordre de 84.000 hectares dont 74.173 hectares de SAU (superficie agricole utile) auxquelles s'ajoutent 15.000 hectares de superficie irriguée, compte, a-t-on rappelé, de 12.000 exploitations agricoles dont 6.000 de statut privé, 1.115 EAC (exploitations agricoles collectives), 1.466 EAI (exploitations agricoles individuelles) et six fermes pilotes.

M. N.



# CONFLITS ►►

Syrie

## Moscou doit cesser d'être «complice» d'Ankara, selon les autorités d'Afrine

Les autorités d'Afrine ont exhorté la Russie à agir pour que cesse l'offensive turque contre cette région kurde du nord de la Syrie, accusant Moscou de «complicité» dans la mort de dizaines de civils.



**D**ans la ville d'Afrine, des milliers de personnes sont descendues dans les rues dimanche crier leur colère, brandissant des images de victimes de l'opération militaire d'Ankara.

La Turquie et ses alliés au sein des groupes rebelles syriens ont lancé le 20 janvier dans le nord-ouest de la Syrie l'opération «Rameau d'olivier» contre les Unités de protection du peuple (YPG), une force paramilitaire kurde considérée comme «terroriste» par Ankara mais qui est aussi une alliée précieuse des Etats-Unis dans la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

«Nous demandons à la Russie en particulier de cesser son soutien à l'Etat turc terroriste», ont écrit dans un communi-

qué les autorités locales de l'enclave syrienne. Les Kurdes jouissent d'une autonomie de facto dans le nord de la Syrie en guerre.

Moscou «porte une responsabilité dans les massacres perpétrés par l'Etat turc fasciste», ont-elles ajouté.

La Russie, qui intervient depuis 2015 dans le conflit syrien en soutien au régime de Bachar al-Assad, comptait des troupes dans la région d'Afrine mais les a retirées au moment du déclenchement de l'offensive.

Les YPG et les autorités locales ont indiqué qu'elles considéraient ce retrait comme une approbation tacite de l'opération turque.

Dans leur communiqué, les responsables kurdes appellent aussi les Etats-Unis, l'Union

européenne, l'ONU et la coalition internationale antijihadistes à «intervenir immédiatement».

Plusieurs partis kurdes, dont le Parti de l'union démocratique (PYD) - la branche politique des YPG - ont signé conjointement un autre communiqué, appelant la Russie et les Etats-Unis à mettre fin à l'offensive turque, qu'ils ont qualifiée d'attaque contre «l'ensemble de la Syrie et de son peuple».

Ils ont également exhorté le gouvernement syrien à prendre ses responsabilités pour protéger «les frontières et les citoyens» syriens.

### Eviter les pertes civiles

La Turquie n'a jamais accepté l'autonomie de facto établie par les Kurdes dans le nord syrien, craignant de voir sa propre communauté kurde développer des aspirations similaires.

Elle fait valoir que son offensive vise uniquement à sécuriser ses frontières sud, et assure faire son maximum pour éviter les pertes civiles.

Au son des tambours et de chants nationalistes, des milliers de personnes - hommes, femmes et enfants - ont manifesté dimanche à Afrine contre l'offensive turque, brandissant des drapeaux des YPG, des rameaux d'oliviers, mais aussi des portraits d'Abdullah Öcalan, le chef de la rébellion kurde du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), détenu depuis 1999 en Turquie.

Ankara accuse avec véhémence les YPG d'entretenir des liens avec le PKK, qui mène depuis trois décennies une insurrection armée contre le

pouvoir turc.

«Nous tenons le monde pour responsable car nous avons combattu le terrorisme (l'EI) au nom de tous, mais aujourd'hui le monde est d'accord avec le meurtre de Syriens», a argué Ali Mahmoud, un manifestant âgé de 45 ans.

D'après l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh), au moins 68 civils, dont 21 enfants, ont été tués dans les bombardements turcs menés dans le cadre de cette offensive. Sept civils ont eux perdu la vie dans des villes turques proches de la frontière qui ont été visées par des tirs de roquette des YPG, d'après un bilan donné côté turc.

Du côté des combattants, plus d'une centaine de rebelles pro-turcs et un nombre équivalent de membres des YPG sont morts dans les affrontements, selon l'OSDH. 14 soldats ont aussi péri.

Le président Recep Tayyip Erdogan a affirmé dimanche que la Turquie disposait d'informations sur l'origine du missile anti-char qui a tué la veille cinq soldats turcs, mais qu'il était trop tôt pour révéler le nom du pays qui avait fourni cette arme aux combattants kurdes. «Quel qu'il soit (celui qui a donné cette arme, Ndlr), il a pris le parti des terroristes. Une fois que cela sera certain, nous partagerons cette information avec le monde entier», a-t-il ajouté.

Le président Erdogan a aussi promis qu'en dépit des pertes, la Turquie poursuivrait son offensive «avec détermination».

AFP

Province syrienne d'Idlib

## Intenses bombardements russes

**L'**aviation russe a intensifié dimanche soir ses frappes sur des secteurs tenus par les rebelles dans la province syrienne d'Idlib (nord-ouest), où un avion russe a été abattu la veille, a-t-on appris auprès de la défense civile.

Selon ces sources, les chasseurs russes ont frappé les localités de Kafr Noubel et de Maasran, ainsi que les villes de Saraqib, Maarat al Nouman et Idlib.

Plusieurs morts et des dizaines de blessés ont été recensés dans la soirée tandis

que les sauveteurs continuaient de progresser dans les décombres de bâtiments touchés par ces raids.

A Maarat al Nouman, témoins et habitants indiquent qu'un hôpital a été touché. Des vidéos filmées par les secours montrent des enfants évacués sur des brancards.

Dans la ville d'Idlib, capitale de la province, un témoin a déclaré qu'un bâtiment de cinq étages avait été rasé et qu'on craignait qu'au moins quinze de ses occupants aient

été tués.

Le ministère russe de la Défense et des sources rebelles ont annoncé qu'un chasseur SU-25 de l'armée russe avait été abattu samedi au-dessus de la province d'Idlib, non loin de Saraqib, et que le pilote, qui avait réussi à s'éjecter, avait été tué par des rebelles qui tentaient de le capturer.

Redoutant des représailles, des milliers de civils ont fui vers le nord, à proximité de la frontière turque.

Reuters

## Janvier «sanglant» au Moyen-Orient, 83 enfants tués

**A**u moins 83 enfants, en grande majorité syriens, ont été tués au cours d'un mois de janvier «sanglant» dans les conflits qui ravagent leur pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, s'est alarmé l'Unicef hier. «L'intensification de la violence en Irak, Libye, Syrie, dans l'Etat de Palestine et au Yémen» a eu des conséquences «dévastatrices» pour la vie des enfants, a indiqué dans un communiqué le directeur régional de l'Unicef pour cette région, Geert Cappelaere.

«Pour le seul mois de janvier, au moins 83 enfants ont été tués dans les conflits en

cours, des attaques-suicides, ou sont morts de froid en fuyant les zones de guerre», a-t-il souligné. «Il s'agit d'enfants, d'enfants ! qui ont payé le prix le plus élevé pour des guerres dont ils ne sont pas responsables», a encore ajouté M. Cappelaere. En Syrie, où la guerre fait rage depuis 2011, «59 enfants ont été tués au cours des quatre dernières semaines», selon l'Unicef. Au Yémen, 16 enfants ont également perdu la vie «dans des attaques à travers ce pays» de la péninsule arabique en proie au chaos sur différents fronts. A Benghazi, dans l'est de la Libye,

«trois enfants ont été tués dans une attaque-suicide et trois autres alors qu'ils jouaient près d'engins explosifs», selon le communiqué. Une mine a par ailleurs coûté la vie à un enfant dans la vieille ville de Mossoul, ancien bastion du groupe Etat islamique (EI) dans le nord de l'Irak, tandis qu'un enfant a été tué par balle dans un village près de Ramallah, en Cisjordanie occupée par Israël.

Au Liban, «16 réfugiés syriens, dont quatre enfants, qui fuyaient leur pays sont morts de froid pendant une rude tempête», a précisé l'Unicef. «Ce ne sont pas des centaines, ni des

milliers, mais des millions d'enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à qui ont volé leur enfance, qu'on a mutilé, traumatisé, arrêté, empêché d'aller à l'école et privé du droit le plus élémentaire, celui de jouer», a énuméré le communiqué.

Pour M. Cappelaere, «on a peut-être fait taire les enfants, mais leurs voix continueront à être entendues !»

«Leur message est le nôtre: la protection des enfants est capitale en toutes circonstances, elle fait partie des lois de la guerre», a-t-il martelé.

AFP

## Irak Publication pour la première fois des noms de 60 terroristes recherchés

Les services de sécurité irakiens ont publié dimanche, pour la première fois, les noms des 60 personnes les plus recherchées pour appartenance au groupe Etat islamique (EI), à Al Qaïda ou au parti Baas de l'ancien dictateur Saddam Hussein. Sur cette liste, dont l'AFP a obtenu une copie, figure notamment la fille de Saddam Hussein, Raghad, qui vit en Jordanie. On y trouve 28 cadres de l'EI, 12 d'Al Qaïda et 20 baasistes, avec leurs noms, leurs fonctions dans ces organisations, les crimes dont ils sont accusés et, dans la majorité des cas, leurs photos.

Toutes ces personnes sont irakiennes sauf un Libanais, Maan Bachour, accusé d'avoir recruté des concitoyens pour combattre en Irak.

Le nom d'Abou Bakr al-Baghdadi, le chef de l'EI, ne figure étrangement pas sur la liste. Interrogé par l'AFP, un haut responsable des services de sécurité s'est refusé d'en donner la raison.

«Il s'agit des terroristes les plus recherchés par les autorités judiciaires et les services de sécurité. C'est la première fois que nous publions ces noms qui, jusqu'à présent, étaient secrets», a indiqué la source, précisant que d'autres noms seront publiés plus tard.

Les personnes apparaissant sur la liste des jihadistes de l'EI furent des cadres à Mossoul et dans la province de Ninive (nord), ainsi que dans les provinces de Kirkouk, Diyala et Anbar, selon le document consulté par l'AFP. L'EI s'était emparé de ces larges territoires au nord et à l'ouest de Bagdad lors d'une offensive éclair en 2014 avant d'en être chassé progressivement à la faveur d'une contre-attaque menée par les forces de sécurité irakiennes appuyées par la coalition internationale sous commandement américain. Ces jihadistes sont accusés de meurtres, attentat à l'explosif, attaques contre les forces de sécurité et financement et acheminement d'armes à l'EI. Parmi eux se trouve notamment Farès Mohammad Younés al Maola, «wal» (gouverneur) de l'EI pour une région dans le nord-ouest de l'Irak, ainsi que Saddam Hussein al Joubouri, l'«émir» d'une «wilaya» (région) au sud de Mossoul. Il y a également Fawaz Mohammad Moutlaq, ancien officier des Feddayin de Saddam Hussein - une organisation paramilitaire - et membre du conseil militaire de l'EI, et ses trois fils.

Parmi les jihadistes d'Al Qaïda, figure notamment Abdel Nasser al Janabi, mufti, financier de cette organisation et ex-député. Quant aux membres du Baas, outre la fille de l'ex-dictateur, se trouve notamment sur la liste Mohammad Younés al-Ahmad, dirigeant d'une des branches de ce parti depuis sa dissolution en 2003.

AFP

Afrique du Sud

# Le géant Eskom déstabilisé par les affaires Zuma

Son nom est devenu synonyme de corruption. Depuis des mois, le géant public sud-africain de l'électricité Eskom est déstabilisé par les nombreux scandales éclaboussant le président Jacob Zuma et son entourage, qui mettent en péril sa santé financière.



**H**auts cadres sanctionnés, accusations de trafic d'influence, note financière revue à la baisse, la semaine qui s'achève a encore largement nourri la "saga" Eskom.

En attendant le coup d'envoi d'une commission d'enquête judiciaire en bonne et due forme, le Parlement s'est attaqué en octobre 2017 à la gestion de la compagnie nationale, symbole de la "capture de l'Etat" reprochée M. Zuma.

Le décor de ses auditions a été planté fin 2016 par l'ancienne médiatrice de la République.

Dans un rapport au vitriol, Thuli Madonsela avait décrit comment les sulfureux frères Gupta, un trio d'hommes d'affaires très proche de Jacob Zuma, avait manigancé en 2015 la nomination à la tête d'Eskom de leur protégé Brian Molefe.

Devant les députés, l'ex-patron d'une entreprise de la galaxie Gupta, Mosilo Mothepu, a confirmé que l'arrivée de M. Molefe visait à faire du mastodonte de l'énergie, qui fournit 45% de l'électricité produite en Afrique, une "vache à lait".

Deux contrats nourrissent particulièrement les soupçons des élus.

Le premier, de 105 millions d'euros, a été attribué aux firmes

McKinsey et Trillian pour des "conseils" d'une réalité très douteuse. Aux termes du second, Eskom a versé aux Gupta 35 millions d'euros pour l'achat d'une mine qui lui a ensuite vendu du charbon.

## Menaces

Un ancien PDG de l'entreprise, Zola Tsotsi a décrit sans détour les menaces exercées sur lui par la fratrie.

"Tony (un des frères) m'a dit un jour +président, vous ne nous aidez pas beaucoup. Nous sommes ceux qui vous ont mis en place, nous pouvons vous en faire partir+", a-t-il raconté.

Les autres dirigeants d'Eskom qui se sont succédé devant les parlementaires ont été moins bavards.

L'ex-ministre des Finances Pravin Gordhan, revenu sur les bancs du Parlement depuis son limogeage par Jacob Zuma, les a passés à la question pendant de longues heures. "Vous avez mis Eskom à genoux", a-t-il lancé à l'un d'eux.

Mais tous ont nié avoir enfreint la loi ou favorisé les Gupta.

"Il y a des centaines de décisions prises à Eskom que son PDG ne connaît pas", s'est défendu Brian Molefe. "Rien de ce que je savais ne suggérait une quel-

conque pratique illégale", leur a assuré un autre dirigeant, Matshela Koko.

La ministre des Entreprises publiques Lynn Brown, proche du chef de l'Etat, a elle démenti avoir couvert la moindre irrégularité chez Eskom. "Nous ne pouvons pas encore dire que des fautes y ont été commises", a-t-elle assuré.

Cette semaine, la controverse a rebondi avec le témoignage de l'ancien PDG de la compagnie ferroviaire nationale (Prasa).

Lui-même soupçonné de malversations, Lucky Montana s'est défendu en racontant comment les Gupta avaient tenté d'influencer un juteux contrat de trains. "Mais ils n'étaient pas les seuls", a-t-il ajouté, accusant le Congrès national africain (ANC) au pouvoir d'avoir lui aussi exigé sa part du gâteau...

## Faillite ?

Le nouveau patron de l'ANC, Cyril Ramaphosa, a réagi mi-janvier à ce grand déballage en remaniant la direction d'Eskom.

Ancien syndicaliste reconverti en riche homme d'affaires, le probable successeur de Jacob Zuma à la tête de l'Afrique du Sud a promis de nettoyer le pays et son parti de la corruption, qui pèse de plus en plus sur l'économie et les marchés.

Mardi, Eskom a présenté des

résultats provisoires inquiétants.

Ses bénéfices ont reculé de 34% en un an, ses réserves de liquidités ont fondu et sa dette n'en finit pas de se creuser, estimée à 370 milliards de rands (25 milliards d'euros).

"La gouvernance de l'entreprise est la cause de notre problème de liquidités", a résumé son nouveau patron, Phakamani Hadebe.

Dans la foulée, deux agences de notation, Moody's et Fitch ont abaissé la note financière d'Eskom en raison de "la détérioration de sa situation en terme de finances et de liquidités".

Pour le gouvernement sud-africain, il y a désormais urgence à redresser les comptes de la compagnie. Une première décision se dessine déjà, l'abandon du projet de construction de nouvelles centrales nucléaires défendu par Jacob Zuma, largement jugé hors-de-prix. "Nous avons des capacités de production excédentaires et nous n'avons pas d'argent", a confié M. Ramaphosa à Davos (Suisse).

"Si Eskom devait faire faillite", a mis en garde le ministre des Finances Malusi Gigaba, "il n'y aura plus de monnaie ni d'économie sud-africaine".

AFP

Golfe de Guinée

# Un pétrolier est porté disparu

**U**n pétrolier transportant 13.500 tonnes de carburant avec un équipage de 22 Indiens est porté disparu depuis vendredi dans le golfe de Guinée où les pirates sont de plus en plus actifs.

Le Marine Express, exploité par la société de Hong Kong Anglo-Eastern, a été aperçu pour la dernière fois dans les eaux béninoises à 03h30 vendredi et le contact a été perdu à ce moment-là, a déclaré dimanche un porte-parole de la société Anglo Eastern. Le gouvernement indien a fait savoir que 22 de ses ressortissants étaient

à bord. Les recherches sont menées avec la collaboration des autorités nigériennes et béninoises, a précisé Anglo-Eastern.

La piraterie, centrée au large des côtes de l'Afrique de l'Est il y a une décennie, notamment au large de la Somalie, s'est déplacée dans le golfe de Guinée. Plusieurs navires navigant dans le secteur en ont été victimes l'an dernier, selon un rapport publié le mois dernier par le Bureau maritime international (BIM).

Il y a eu dix affaires de kidnapping concernant 65 membres d'équipages dans le secteur

des eaux nigériennes, selon le rapport. Dans le monde, 16 navires ont dit avoir été la cible de tirs, dont sept dans le golfe de Guinée.

Le 10 janvier, une société a perdu le contact avec son pétrolier qui mouillait à Cotonou, la capitale économique du Bénin, selon le rapport. Après six jours de recherches, les membres de l'équipage ont été retrouvés sains et sauf avec le navire à Lagos, capitale économique du Nigeria, après négociations entre le propriétaire du pétrolier et les pirates, précise le rapport.

Reuters

Nigeria

# Le bilan de la fièvre de Lassa s'élève à 30 morts

Le gouverneur Oluwarotimi Akeredolu a confirmé qu'un total de 36 cas de fièvre de Lassa, dont neuf mortels, ont été enregistrés foyer de la maladie en date dans de l'Etat d'Ondo dans le sud-ouest du pays.

La semaine dernière, le directeur général du Centre de contrôle des maladies du Nigeria, Chikwe Ihekweazu, a indiqué lors d'une conférence de presse que la fièvre de Lassa avait coûté la vie à 21 personnes au total au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique.

Selon M. Akeredolu, le gouvernement central a réactivé le dispositif des urgences et mobilisé l'équipe de réponse au niveau des gouvernements central et locaux afin de contenir la propagation de la maladie, en plus des mesures de surveillance et de suivi des contacts mises en place dans les zones affectées.

Selon lui, des véhicules ont été affectés au transport des échantillons et des patients à l'hôpital d'enseignement spécialiste d'Irrua.

La fièvre de Lassa est une infection virale provoquée par le virus de la fièvre de Lassa et la maladie est présente tout au long de l'année mais cause plus de morts durant la saison sèche.

Cette maladie se transmet par contact direct avec des aliments ou de l'eau contaminée par l'urine, les excréments, la salive, ou le sang de rongeurs infectés.

En vue de ne pas attraper la fièvre de Lassa, il faut avoir une bonne hygiène personnelle et de son habitat, et éviter tout contact avec les rongeurs (morts ou vivants).

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) décrit la fièvre de Lassa comme une infection virale appartenant à la même famille de virus que celui de Marburg. Elle tire son nom d'une localité du nord du Nigeria où elle a été identifiée pour la première fois en 1969.

Sévissant de manière endémique au Nigeria, en Guinée, au Liberia et en

Sierra Leone, la fièvre de Lassa est asymptomatique dans 80% des cas, mais pour les autres elle peut provoquer des atteintes graves, hémorragiques ou neurologiques.

La transmission se fait par les excréments de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade.

T. L.

# L'appel à l'aide de la fille d'un libraire à nouveau «disparu» en Chine

Depuis la seconde arrestation de son père par les autorités chinoises, la fille de l'éditeur-libraire suédois d'origine chinoise Gui Minhai est sans nouvelle de lui. Alors Angela Gui réitère son appel presque désespéré aux capitales étrangères.

« Il y a toute sorte de scénarios horribles qui sont envisageables », confie à l'AFP l'étudiante de 23 ans, qui vit en Angleterre.

Gui Minhai a été arrêté par des policiers en civil le 20 janvier dans un train à destination de Pékin, où il était en compagnie de deux diplomates suédois.

C'est sa seconde «disparition» inexplicable, après celle de 2015. Angela Gui affirme n'avoir aucune idée de l'endroit où il de trouve désormais.

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont demandé la libération immédiate de Gui. L'affaire a provoqué une brouille entre Stockholm et Pékin.

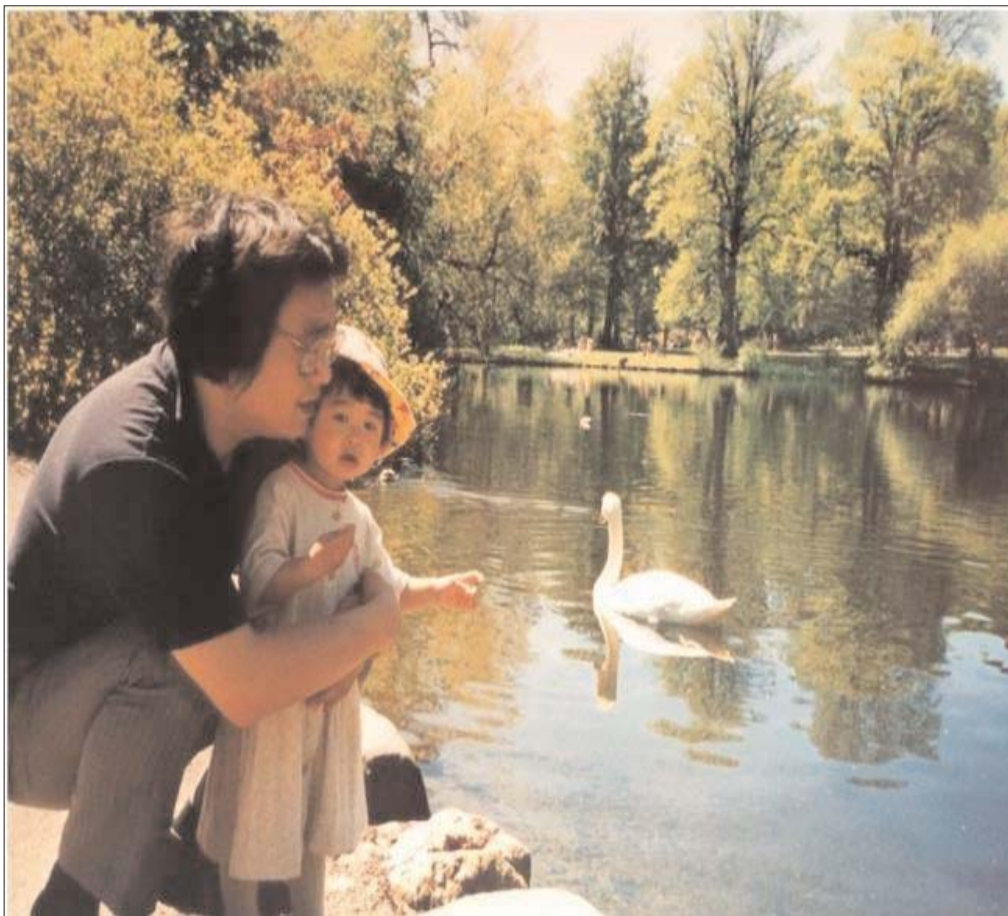
Les autorités chinoises se sont refusées à donner des explications, laissant simplement entendre que les diplomates suédois avaient d'une façon ou d'une autre enfreint la loi.

La présidence de Xi Jinping, qui a débuté en 2012, a été marquée par une répression accrue contre la société civile, avec des centaines d'arrestations d'avocats ou d'activistes.

«J'espère simplement que la Suède et les autres gouvernements feront autant de bruit que possible», explique Angela Gui.

## Suivi par la police

«Je veux qu'ils montrent quelles peuvent être les conséquences réelles et pas seulement qu'ils répètent que c'est inacceptable», a-t-elle ajouté.



Gui Minhai travaillait pour la maison d'édition «Mighty Current» basée à Hong Kong, territoire chinois qui jouit de fortes libertés. Cette société publiait des livres salaces sur la vie privée des dirigeants chinois et interdits en Chine continentale.

En 2015, comme quatre autres employés de la maison d'édition, M. Gui s'était volatilisé lors de vacances, avant de réapparaître dans un centre de détention chinois. Il affirmait alors être allé en Chine de son plein gré pour y assumer ses «responsabilités légales», plusieurs années après y avoir été responsable de la mort d'un étudiant dans un accident de voiture.

Les autorités chinoises avaient affirmé en octobre qu'elles l'avaient relâché, mais sa fille affirmait que son père était en résidence surveillée à Ningbo, ville de l'est de la Chine, où vivent certains de ses des

proches.

Angela Gui a expliqué à l'AFP qu'elle avait pu, ces derniers mois, parler plusieurs fois par semaine sur Skype à son père. Il lui avait dit qu'il pouvait librement circuler dans Ningbo, mais qu'il était suivi par la police.

On l'avait autorisé trois fois à se rendre au consulat de Suède à Shanghai pour faire refaire ses papiers, et notamment un nouveau passeport. Angela Gui estime qu'on ne lui avait pas ordonné de demeurer à Ningbo.

## «nlèvement sans précédent»

La jeune femme a été diplômée de l'université anglaise de Warwick la veille de cette deuxième «disparition».

«Il m'avait dit: «Je suis très désolé de ne pas pouvoir être là». Je lui ai dit que ce n'était pas grave parce qu'il pourrait se rattraper pour

mon doctorat.»

«J'espérais que tout cela s'arrêterait et qu'il pourrait rentrer à la maison.»

Quand il a été arrêté, Gui Minhai se rendait à Pékin pour consulter un médecin spécialiste suédois, redoutant d'être atteint de la maladie de Charcot.

«S'il a cette maladie, il n'a peut-être plus beaucoup de temps à vivre», se désole sa fille.

Faute de communication officielle sur la situation de son père, elle redoute qu'il ne soit jugé et condamné à une peine plus longue, ce qui mettrait sa santé en péril.

Les autorités chinoises avaient déjà été fortement critiquées pour ne pas avoir laissé le Prix Nobel de la Paix Liu Xiaobo partir à l'étranger se faire soigner de son cancer du foie.

Il est décédé en juillet dans un hôpital chinois, quelques semaines

après avoir été placé en liberté conditionnelle pour raisons de santé.

Pour Angela Gui, la communauté internationale doit sortir de sa «léthargie». «Il n'aurait pas dû être enlevé une seconde fois, on aurait dû trouver un moyen de le faire sortir avant», dénonce-t-elle. «Ou on aurait dû faire en sorte de s'assurer qu'il pouvait voyager en toute sécurité.» Un porte-parole du gouvernement suédois a affirmé à l'AFP que des «efforts intenses» étaient en cours, se refusant toutefois à dire si Stockholm avait reçu des informations sur l'endroit où se trouve M. Gui.

Un diplomate occidental à Pékin a de son côté redouté que le libraire ne soit pas relâché «dans l'immédiat»: «Les circonstances de son enlèvement sont sans précédent.»

AFP

## L'Equateur entre dans l'ère post-Correa

■ L'Equateur est entré dimanche dans l'ère du post-corréisme en votant contre la réélection indéfinie du chef de l'Etat, lors d'un référendum convoqué par le président Lenin Moreno pour barrer la route à son ancien allié et prédécesseur Rafael Correa.

Le «oui» à la suppression de cette loi, initiée par l'ex-président Correa en 2015 et qui permet à tous les élus de briguer un nombre de mandats indéterminé, l'a emporté à 64% des voix, selon le décompte préliminaire du Conseil national électoral (CNE).

Quelques minutes après l'annonce de ce résultat, Lenin Moreno a salué la «claire et importante victoire qu'a obtenue le «oui» aux sept questions de ce référendum auquel étaient convoqués 13 millions d'électeurs.

«La confrontation est terminée, l'heure est revenue de nous embrasser», a affirmé le président, aujourd'hui principal ennemi de Rafael Correa.

De son côté, l'ancien chef de l'Etat, qui perd désormais la possibilité de revenir au

pouvoir lors de la présidentielle de 2021, a félicité ses partisans, estimant dans un tweet qu'aucun mouvement de ne peut atteindre les 36% obtenus en si peu de temps et lors d'une lutte aussi inégale».

## Vers la «décorréisation» de l'Etat

Les électeurs ont aussi approuvé à 63% des voix le remaniement de l'organe qu'il avait créé pour nommer les représentants des pouvoirs publics, dont le procureur général, ouvrant la voie à une «décorréisation» totale de l'Etat.

M. Moreno, qui a été vice-président de M. Correa de 2007 à 2013, est devenu depuis sa prise de fonction son plus sévère critique, l'accusant d'avoir gaspillé la manne pétrolière et d'avoir dirigé un gouvernement corrompu.

Pour le charismatique mais polémique Rafael Correa, Lenin Moreno est un «traître» qui s'est vendu à l'opposition de droite et cherche à instaurer un «présidentialisme absolu». Se disant victime de «persécution et

harcèlement», il accuse son successeur de vouloir utiliser ce scrutin pour le marginaliser définitivement, via la question visant à écarter de la vie politique les condamnés pour corruption. «Ils vont inventer un crime pour me disqualifier. C'est la nouvelle stratégie de la droite pour détruire les dirigeants progressistes comme il l'ont fait avec Dilma (Rousseff, ex-présidente du Brésil), Lula (son prédécesseur) ou Cristina (Kirchner, ex-présidente d'Argentine)», a affirmé Rafael Correa à l'AFP.

## Exclusion de la politique

Parallèlement, son ancien vice-président et allié Jorge Glas, réélu en binôme avec M. Moreno, a été depuis emprisonné et condamné pour avoir reçu des pots-de-vin du groupe de BTP brésilien Odebrecht, un scandale de corruption qui a éclaboussé d'autres fonctionnaires de l'ancien gouvernement.

Selon le politologue Simon Pachano, si au final «Rafael Correa obtient 30 à 35% des voix, cela peut être considéré comme un triomphe

cela va lui donner une présence politique forte dans le pays».

«Mais la question sur la corruption peut l'exclure totalement de la politique s'il est condamné, ce qui semble pouvoir survenir», a expliqué à l'AFP ce professeur de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (Flasco) de Quito.

Avec M. Correa comme allié à l'époque, Lenin Moreno, 64 ans, a remporté la présidentielle d'avril, avec une faible avance sur le banquier de droite Guillermo Lasso.

L'ancien président, qui vit en Belgique, pays de son épouse, est revenu en Equateur en janvier mener campagne pour le «non». Il a averti qu'en cas de défaite, il militerait pour une Assemblée constituante qui destituerait Lenin Moreno et rédigerait une nouvelle Constitution. «C'est la stabilité économique, la stabilité politique qui se jouent» avec ce scrutin, a déclaré à l'AFP une électrice Carolina Illescas, employée de 31 ans.

AFP

Venezuela

# Washington pourrait sanctionner les exportations pétrolières

Les Etats-Unis envisagent de sanctionner les exportations pétrolières du Venezuela, mais sont conscients de l'impact que cela aurait sur la population de ce pays, a déclaré, dimanche à Buenos Aires, le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson.



« La situation au Venezuela empire. L'un des aspects à prendre en compte, si l'on adopte des sanctions pétrolières, ce sont les effets que cela aurait sur la population, ce serait une étape qui (...) accélérerait la fin », a déclaré M. Tillerson lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue argentin, Jorge Faurie, évoquant la possibilité d'interdire la vente de pétrole (vénézuélien) aux Etats-Unis.

Mais « ne rien faire ce serait aussi demander au peuple du Venezuela de continuer à souffrir pour encore très longtemps », a-t-il ajouté, alors que le pétrole est la seule richesse du pays, lui apportant 96% de ses devises. « Donc nous regar-

dons les options et en particulier, la façon de compenser » l'effet des éventuelles sanctions qui seraient adoptées.

Le secrétaire d'Etat américain, qui effectue une tournée en Amérique latine, s'est dit inquiet face à la « crise humanitaire » que traverse le Venezuela et a appelé à l'organisation d'élections « libres et justes ».

Les Etats-Unis, grand partenaire commercial du Venezuela qui lui exporte 750.000 barils par jour, a déjà pris des sanctions individuelles contre de hauts responsables du gouvernement du président Nicolas Maduro et interdit aux citoyens et banques américains toute transaction de dette vénézuélienne.

M. Tillerson a dit avoir parlé avec son

homologue argentin « longuement de la question du Venezuela, notamment les étapes qui peuvent être franchies pour augmenter la pression sur le régime de Maduro ».

Dans la soirée, le président vénézuélien lui a répondu dans une vidéo publiée sur Facebook: « Je vois que Rex Tillerson est en visite en Argentine, il vient de nous menacer d'un embargo pétrolier. Nous sommes préparés, rien ni personne ne va nous arrêter », a-t-il déclaré. Très impopulaire, Nicolas Maduro a été investi vendredi par le Parti socialiste au pouvoir pour être son candidat à la présidentielle anticipée qui doit se tenir avant fin avril dans ce pays en pleine crise économique.

AFP

## Trump exhorté à ne pas limoger les responsables de l'enquête russe

Des élus démocrates du Congrès ont solennellement appelé dimanche le président Donald Trump à respecter les règles de l'Etat de droit et à ne pas limoger les hauts responsables de l'enquête sur les liens entre la Russie et son équipe de campagne présidentielle.

« Si le président prend cette mesure extrême, je crains que cela ne déclenche une confrontation dont l'Amérique n'a pas besoin », a averti le sénateur démocrate Dick Durbin.

M. Trump a déclassifié une note très controversée et critique du FBI, contre l'avis de la police fédérale et des démocrates, qui décrit un abus de pouvoir présumé du FBI lors de la mise sur écoute d'un ancien membre de l'équipe de campagne du républicain avant la présidentielle de 2016.

Le président américain Donald Trump a ensuite assuré samedi que cette note l'innocentait dans l'enquête russe, une « chasse aux sorcières » selon lui. Certains redoutent désormais qu'il limoge le procureur spécial, Robert Mueller, chargé de l'enquête russe, ou son supérieur hiérarchique, le n° 2 du ministère de la Justice, Rod Rosenstein. L'opposition démocrate brandit le spectre d'une crise constitutionnelle, les républicains affichant eux un soutien plus ou moins franc à l'égard de M. Trump. « La question actuellement est de savoir si la majorité républicaine à la chambre et au Sénat va défendre l'Etat de droit et la Constitution », a ajouté M. Durbin.

« L'objectif recherché en l'espèce (par M. Trump) est de saper le FBI, discréditer le FBI, discréditer l'enquête de Mueller », a de son côté assuré le représentant démocrate Adam Schiff.

Au cœur de la polémique, la note publiée vendredi reproche aux enquêteurs du FBI d'avoir commis des abus afin d'obtenir le mandat d'un juge fédéral pour espionner les conversations d'un ancien conseiller diplomatique de l'équipe de campagne de Donald Trump, Carter Page. Précisément, ils auraient omis de préciser qu'un dossier à charge contre M. Carter aurait bénéficié d'un financement démocrate.

Mais M. Schiff a rejeté cette thèse, affirmant au contraire que le juge fédéral était bien conscient d'un « financement politique probable » du dossier d'investigation.

Dans cette affaire, les élus républicains sont embarrassés, désireux à la fois de ne pas contredire le président et de ne pas s'en prendre aux hauts fonctionnaires du FBI, une institution de culture traditionnellement plutôt conservatrice.

Ainsi, le représentant républicain Trey Gowdy a écarté dimanche l'idée d'un limogeage de Rod Rosenstein.

« On n'a pas toujours été d'accord avec Rod Rosenstein, mais je continue à penser qu'il est pleinement capable d'aider à diriger un ministère de la Justice dans lequel nous aurions tous confiance », a-t-il déclaré.

Pour Leon Panetta, ex-directeur de la CIA et ancien ministre de la Défense de Barack Obama, Donald Trump commettrait une « belle erreur » en écartant Robert Mueller ou Rod Rosenstein.

« S'il s'en prend à eux, donnant ainsi l'impression d'entraver le processus, il causera du tort à lui-même, à la présidence et, plus grave, au pays », a-t-il mis en garde.

Des élus démocrates ont manifesté leur intention de lutter dès lundi pour que soit publiée une note qu'ils ont rédigée pour réfuter les accusations d'abus contenues dans le document rendu public par leurs adversaires républicains.

AFP

## Ciblée par des taxes aux Etats-Unis, la Chine s'attaque au sorgho américain

Pékin a lancé une enquête antidumping sur les importations de sorgho américain, alimentant les craintes d'une guerre commerciale entre les deux pays après l'imposition par Washington de taxes douanières visant la Chine.

Le déclenchement de cette enquête, dévoilé dimanche par le ministère chinois du Commerce, intervient moins de deux semaines après l'adoption par les Etats-Unis de « droits de sauvegarde » sur des panneaux solaires chinois et les grandes machines à laver fabriquées en Chine.

Les résultats de l'enquête antidumping chinoise ne sont pas attendus d'ici un an, a précisé le ministère, sans dévoiler de nouvelle taxe dans l'immédiat.

L'enjeu est néanmoins crucial: le géant asiatique est le premier importateur des

récoltes de sorgho et de soja des Etats-Unis, et un relèvement des taxes douanières chinoises pénaliserait les cultivateurs américains.

La Chine a importé 4,8 millions de tonnes de sorgho depuis les Etats-Unis l'an dernier, pour une valeur équivalente à presque un milliard de dollars, selon les douanes chinoises.

Or, « le gouvernement américain subventionne la culture du sorgho », affirme Wang Hejun, directeur du « Bureau des aides commerciales et enquêtes » au ministère chinois du Commerce.

« Depuis 2013, nos importations de sorgho américain ont gonflé très substantiellement et les prix ont plongé, au net désavantage des agriculteurs chinois cultivant le sorgho », fait valoir le responsable, cité dans un communiqué.

L'enquête a été initiée par le gouverne-

ment, et ne fait pas suite à une plainte d'entreprises chinoises du secteur.

Selon Pékin, les Etats-Unis ont exporté plus de la moitié de leur production de sorgho depuis 2013. Dans ce contexte, des experts estiment que la Chine pourrait envisager des taxes douanières pénalisant particulièrement des Etats républicains constituant la base de l'électorat soutenant le président, Donald Trump.

Le Kansas, qui a largement voté pour le milliardaire américain en 2016, est de loin le premier Etat producteur de sorgho aux Etats-Unis, suivi du Texas et du Colorado.

Les tensions commerciales sino-américaines se sont fortement intensifiées depuis l'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump, qui fustige volontiers les politiques commerciales jugées « protectionnistes » de la

Chine.

Washington a initié en novembre une enquête visant les importations de feuilles d'aluminium en provenance de Chine, afin de vérifier si celles-ci n'étaient pas subventionnées de manière déloyale: une enquête lancée à l'initiative du ministère américain du Commerce, démarche inédite depuis 1991.

Peu auparavant, les Etats-Unis avaient déjà annoncé - après des requêtes de groupes américains - l'imposition de droits antidumping sur plusieurs catégories de feuilles d'aluminium chinoises, par ailleurs frappées en août par des mesures anti-subsidations. D'autres produits importés de Chine - l'acier et le bois contreplaqué notamment - sont aussi dans le collimateur de l'administration Trump.

AFP

Etats-Unis

# Deux morts dans une collision entre deux trains



**Deux cheminots sont morts et plus de 100 autres personnes ont été blessées aux Etats-Unis lorsqu'un train de passagers a percuté un train de marchandises dimanche en Caroline du Sud, quatre jours après un autre accident de train qui avait fait un mort.**

Le train de passagers de la compagnie ferroviaire publique Amtrak, qui allait de New York à Miami, a percuté un train de fret de la compagnie CSX et a déraillé à Cayce, près de Columbia, la capitale de la Caroline du Sud, dimanche à environ 02h30 heure locale (07h30 GMT), a déclaré la police, précisant que tous les passagers avaient été évacués.

«Nous sommes profondément attristés d'annoncer le décès de deux de nos employés», a plus tard fait savoir Amtrak dans un communiqué. Tous les passagers ont été évacués du train et 116 personnes ont été conduites à l'hôpital, a de son côté indiqué le shérif.

Le train de fret était vide et à l'arrêt, a annoncé le gouverneur Henry McMaster

lors d'une conférence de presse. «Il semblerait que le train d'Amtrak se trouvait sur la mauvaise voie. Le train de CSX se trouvait sur sa voie de chargement», a-t-il ajouté. Le train de passagers «est à peine reconnaissable» à cause de la violence du choc, a-t-il précisé.

Le président Donald Trump a transmis sur Twitter ses pensées et prières aux victimes de la collision et remercié les secours.

## 20.000 litres de carburant

Les autorités locales ont également fait état d'une fuite de près de 20.000 litres de carburant provoquée par l'accident qui avait été colmatée en début de matinée.

«L'accident a eu lieu près du marché de produits de la ferme et d'autres zones d'habitation», a expliqué un responsable des services de secours de l'Etat de Caroline du Sud.

Amtrak a expliqué dans un communiqué que la locomotive ainsi que des wagons de passagers avaient déraillé. Au total, 139 passagers étaient à bord, ainsi que huit employés de la compagnie.

«Je dormais quand j'ai été réveillé par l'impact. Le personnel est venu très rapidement et a fait sortir tout le monde du train dans le calme. Les premiers secours sont arrivés après 10-20 minutes», a témoigné

sur la chaîne de télévision CNN Derek Pettaway, un des passagers. «Personne ne paniquait», a-t-il ajouté.

Les passagers en état de se déplacer ont été acheminés à destination, en car. Le Conseil national de la sécurité des transports (NTSB), agence fédérale, a ouvert une enquête, alors que le président Donald Trump a été informé de l'accident, selon la Maison Blanche.

Cette collision survient quatre jours seulement après un accident de train dans lequel voyageaient des élus républicains, dont le président de la Chambre des représentants, Paul Ryan.

Une personne avait été tuée et six autres blessées, dont un élu au Congrès, dans cet accident entre un train et un camion en Virginie (sud-est).

En décembre, trois personnes sont mortes dans un déraillement dans l'Etat de Washington (nord-ouest), près de Tacoma, qui avait fait basculer plusieurs wagons d'un pont sur une autoroute.

«Il faudra que nous ayons un débat national» sur la sécurité ferroviaire, a prévenu le gouverneur de Caroline du Sud Henry McMaster dimanche. Le président Trump a promis un grand programme de rénovation des infrastructures de transport aux Etats-Unis, dont le réseau ferré.

AFP

Chine

## Le taux d'urbanisation frôle les 60%

■ Quelque 813,47 millions de Chinois vivaient en ville à la fin de l'année dernière, soit un taux d'urbanisation de 58,52% de la population totale, rapporte lundi l'agence officielle de presse Chine nouvelle citant des statistiques gouvernementales. En un an, la population urbaine a crû de 20,49 millions de personnes, le taux d'urbanisation progressant de 1,17 point de pourcentage par rapport à 2016 et de 5,95 points par rapport à 2012.

En cinq ans, quelque 101,65 millions de Chinois ont quitté les campagnes pour s'établir dans des villes. L'urbanisation de la Chine est favorisée par l'action du gouvernement, qui y voit une clef pour sa stratégie d'accroissement de la consommation intérieure et de modernisation du pays.

Reuters

Selon l'ONU

## Un "génocide" contre les Rohingyas provoquerait un conflit régional

■ Le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a averti lundi qu'un possible «génocide» ou une «épuration ethnique» contre la minorité musulmane des Rohingyas en Birmanie pourrait provoquer un conflit religieux dans la région. «La Birmanie est confrontée à une crise très grave — avec un impact potentiellement sérieux dans la région», a déclaré M. Hussein dans une allocution à Jakarta, en Indonésie. Ses déclarations interviennent après la publication la semaine dernière d'articles de presse faisant état de fosses communes dans l'Etat Rakhine, dans l'ouest de la Birmanie.

Près de 690.000 musulmans Rohingyas ont fui cette région pour se réfugier au Bangladesh voisin depuis août dernier, afin d'échapper à une opération de l'armée birmane qualifiée de campagne d'«épuration ethnique» par les Nations unies. Cependant, la région reste bouclée par l'armée birmane et quasiment impossible d'accès pour la presse et les enquêteurs de l'ONU. La forte croissance en Birmanie et les efforts en matière de développement socio-économique dans l'Etat de Rakhine ne peuvent pas masquer la «discrimination institutionnalisée» contre la minorité des Rohingyas, a ajouté le haut commissaire de l'ONU. Ce dernier devait rencontrer le président indonésien, Joko Widodo, ainsi que des responsables du gouvernement et des défenseurs des droits de l'Homme au cours de sa visite de trois jours dans la région.

Plus grande population apatride du monde depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, les Rohingyas sont victimes de nombreuses discriminations. Ils n'ont pas de papiers d'identité et ne peuvent pas voyager ou se marier sans autorisation. Ils n'ont accès ni au marché du travail ni aux services publics comme les écoles et les hôpitaux.

H. A.

Corruption

# L'héritier du sud-coréen Samsung obtient sa libération en appel

Une cour d'appel sud-coréenne a confirmé lundi la condamnation pour corruption de l'héritier de l'empire Samsung Lee Jae-Yong, mais ramené sa sanction à une peine d'emprisonnement avec sursis et ordonné sa libération immédiate. Vice-président de Samsung Electronics et fils du président du groupe Samsung, Lee Jae-Yong avait été condamné en août à cinq ans de prison dans le retentissant scandale à tiroirs qui a entraîné la destitution et l'arrestation de l'ex-présidente sud-coréenne Park Geun-Hye.

Le premier fabricant de smartphones et de puces au monde est de loin le plus gros

des conglomérats qui dominent la onzième économie au monde. Le chiffre d'affaires de Samsung équivaut à un cinquième du PIB sud-coréen.

L'héritier de 49 ans, premier dirigeant de Samsung à être emprisonné, avait été reconnu coupable de plusieurs infractions, et notamment corruption, abus de bien sociaux, blanchiment d'argent ou encore parjure devant la représentation nationale.

L'affaire tournait autour de paiements qui avaient été faits par Samsung à la confidente de l'ombre de Mme Park, Choi Soon-Sil, dont le parquet soutenait qu'ils visaient à

acheter des faveurs politiques du gouvernement.

Mais la cour d'appel a fait tomber plusieurs des infractions dont avait été reconnu coupable M. Lee, et communé la peine d'emprisonnement qui lui restait à purger en une peine de deux ans et demi de prison avec sursis. «Park Geun-Hye et Choi Soon-Sil devraient être considérés comme les principaux acteurs de ce scandale», selon la décision de la cour lue par un de ses juges.

Les peines de quatre autres cadres de Samsung Electronics qui avaient été condamnés en même temps que M. Lee ont

également été allégées. Et deux d'entre eux qui avaient écopé de prison ferme s'en tirent désormais avec du sursis.

La justice avait en première instance estimé que Samsung avait versé un total de 8,9 milliards de wons (6,6 millions d'euros) pour acheter le soutien du gouvernement à la passation générationnelle du pouvoir au sommet du groupe à la suite de la crise cardiaque du père de Lee Jae-Yong en 2014.

Mais le parquet, qui avait requis 12 ans de prison et estimé trop clémente la condamnation en première instance, avait fait appel de cette décision.

AFP

Pour un tourisme durable à Batna

# Appel à valoriser l'architecture traditionnelle locale

Des universitaires et des spécialistes de l'architecture ont appelé, dimanche dernier à Batna, à la nécessité de valoriser l'architecture traditionnelle locale pour un tourisme durable.



Les participants à une journée d'étude sur l'habitat traditionnel dans la région des Aurès ont considéré les habitations de l'ancienne dechra à Menaâ comme «un modèle pour les vieilles bâtisses de la région», en particulier celles en argile, pouvant constituer une attraction pour les touristes nationaux et étrangers de par leurs caractéristiques qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Spécialiste de l'architecture et du patrimoine à l'Université Batna 1, le Dr Abdelhalim Assassi a affirmé, à l'APS, que l'architecture traditionnelle à base d'argile demeure un témoin depuis de nombreux siècles de l'ingéniosité de la population locale dans la sélection de matériaux naturels durables, dont la pierre à l'instar de Thikliat ou El Kalaâ, qui doit être préservé de la disparition, restauré et promu.

Ajoutant que la zone des Aurès avec ses quatre oueds, à savoir Oued El Kantara, Oued El Arab, Oued El Abyad et Oued Abdi comportent des caractéristiques communes au modèle urbain qui repose principalement

sur la pierre et l'argile, le Dr Assassi a souligné que ce patrimoine bâti porte en lui les éléments de sa survie et peut être ressuscité à travers une vision nouvelle.

De son côté, Omar Dali, architecte et rénovateur d'habitations en terre de l'Université Mohamed Khider de Biskra, s'est penché sur l'aspect écologique de ces constructions, son harmonie avec l'environnement, ainsi que ses nombreuses caractéristiques en matière de système de ventilation qui les rend chaudes en hiver et fraîches en été.

Après avoir évoqué le retour en force des constructions en argile en Occident et l'émergence de ses adeptes, cette même source a précisé que la préservation de la construction avec de l'argile des vieilles bâtisses traditionnelles en Algérie, dont les Aurès, requiert les efforts de tous, en particulier des habitants de la région.

Pour sa part, le directeur de la culture de la wilaya, Omar Kabour, a considéré que l'importance de l'ancienne dechra de Menaâ, située à 85 km au sud-est de la ville de Batna, réside

dans le fait qu'elle est occupée par des habitants, en sus d'être érigée de manière traditionnelle avec des matériaux naturels.

Ce même responsable a également affirmé que cette rencontre, organisée dans le complexe culturel, sportif et de loisirs scientifiques de Batna, a été initiée par une école privée oeuvrant dans le domaine de la formation et de l'organisation d'événements scientifiques en coordination avec la direction de la culture.

Il a indiqué, en outre, que c'est la première manifestation dédiée à une activité culturelle et la protection du patrimoine à être initiée localement et ce, avec la participation d'opérateurs privés, en conformité avec la loi 04/98 portant sur la protection du patrimoine culturel en Algérie.

La majorité des récits stipulent que le premier noyau de l'ancienne dechra de Menaâ a été construit il y a plus de 10 siècles sur les restes de ruines romaines, dont certaines parties sont encore visibles jusqu'à présent et ont été classées comme site naturel depuis 1928, en attendant leur classification

comme site culturel.

La journée d'étude qui a été suivie, hier, par un atelier pratique à Menaâ, selon le directeur de l'école privée Hamid-Bouakkez, vise à redynamiser le patrimoine architectural traditionnel local et tenter d'élaborer un programme de travail qu'il s'agit de concrétiser sur le terrain. Il a déclaré dans ce contexte : «Nous avons voulu que cette première initiative soit axée sur la sensibilisation quant à l'importance de ce patrimoine, en plus de se rendre à Menaâ pour identifier les matériaux de construction utilisés».

La prochaine étape, a-t-il ajouté, est de procéder à la rénovation de certaines demeures de la dechra, après avoir préalablement reçu l'accord de principe des habitants.

A noter que cette journée d'étude a vu la participation d'enseignants et d'architectes des universités Batna 1 et de Biskra ainsi que de nombreux étudiants en architecture qui ont salué cette initiative.

F. G.

## Théâtre d'Oran *El achrar el thalata* présentée avec succès

La générale de la nouvelle production du Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, intitulée *El achrar el thalata* (Les trois malfaisants), a été présentée avec succès samedi sur la scène de cette structure culturelle.

Ecrite et comise en scène par Abdelhafid Boualem et Safia Cheggag, la nouvelle pièce a suscité l'admiration de la nombreuse assistance qui a longuement ovationné la jeune troupe pour la qualité de sa prestation. La thématique de la lutte entre le bien et le mal constitue la trame de fond de cette comédie riche en ingrédients propres au genre.

L'histoire a pour contexte un royaume imaginaire où le féodal Bartaâ ambitionne à accaparer les terres des paysans afin de maintenir son monopole sur la vente des semences de blé. Pour parvenir à ses fins, il fait appel aux services d'un sorcière qui «manipulera» les semences de sorte à ruiner les récoltes, provoquant du coup la révolte des malheureux paysans...

Les protagonistes sont campés avec brio par huit jeunes comédiens, à savoir Mustapha Meratia (Bartaâ), Amina Belhocine (sorcière), Sofiane Ahmed Messaoud, Houria Zawech, Mohamed Amine Rara, Karim Kassaoui, Malik Benchiha et Mustapha Cheggag. L'oeuvre vaut aussi par sa musique originale créée par Mohamed Zami, sa chorégraphie dirigée par Laïd Jelloul, et la scénographie (décor et costumes) signée Ali Hazati.

Le directeur du TRO, Mourad Senouci, s'est félicité de la réussite de cette première production 2018, signalant que le spectacle sera encore à l'affiche aujourd'hui pour deux mois de programmation dans la même salle, avant l'entame d'une tournée à travers les collèges d'Oran et les théâtres d'autres wilayas. Il a également fait savoir que deux autres pièces destinées aux enfants et au public adulte verront le jour dans les prochains mois au TRO, en plus de l'accompagnement de jeunes troupes du mouvement associatif par la coproduction de spectacles de différents genres. H. K.

Premier film de Omar Zaghadi

# M, projeté en avant-première à Alger

Le long métrage *M*, première oeuvre cinématographique du réalisateur Omar Zaghadi qui explore le genre d'épouvante, a été projeté samedi soir en avant-première à Alger.

Produit par Constantin, une boîte privée basée à Constantine, le premier film de cet ancien assistant-réalisateur a été présenté à la presse, explore durant 70 minutes le film d'horreur, un genre cinématographique carrément absent dans le cinéma algérien.

*M*, qui a pour scène une grotte obscure, s'inspire d'une légende locale selon laquelle une force malveillante traque les visiteurs

d'une caverne où se trouve une tombe.

Un groupe de jeunes se rendent alors dans cette caverne pour le tournage d'un film qui a mal tourné dès le début de la prise des premières scènes quand, soudainement, des bruits et des mouvements étranges s'y font entendre.

Traqués par cet humanoïde «invisible» qui hante les lieux, les jeunes comédiens, dont des femmes, tentent de résister, croyant au début du tournage à de justes hallucinations avant qu'ils réalisent qu'une force malveillante surgit d'une tombe d'un enfant se trouvant à proximité

d'un lac.

La grotte qui a servi de décor naturel clos à ce film tourné à Annaba, Guelma et Constantine, suggère par l'obscurité et le calme des lieux, une «certaine» frayeur, accentuée par des effets sonores et visuels qui provoquent chez le spectateur une situation de frisson et de malaise.

Servis par des comédiens qui ont fait leur première apparition sur le grand écran, le film présenté comme un film d'horreur, pâtit du manque de maîtrise des codes de ce genre cinématographique qui repose sur la création d'effets d'horreur : la frayeur et la violence créatrices d'émotions et

de frissons. Or, le réalisateur s'est limité à utiliser une balance des blancs pour créer un effet plus prononcé et des éclairages accentués sur certains objets de décor comme le lac et la tombe, lieux suggérant la peur.

Habillé d'une musique subtile, cosigné Ahcène Caméléon Bhar Bensalem, le film a réussi, toutefois, à susciter chez le spectateur un sentiment de frayeur causé par un effet de surprise, accentué par la claustrophobie, l'obscurité ainsi que les sons des respirations, le bruit des eaux, les pas et les cris donnant ainsi au film plus de relief et une ambiance terrifiante.

A l'issue de la projection, Omar Zaghadi explique que son film, entamé en 2016, était une «première expérience» qui amorce l'exploration du film d'horreur en Algérie, un genre jamais exploré en long métrage dans le cinéma algérien malgré un intérêt particulier des cinéphiles pour ce genre cinématographique.

A propos du financement, le réalisateur précise que le film était réalisé avec ses propres moyens financiers, ajoutant qu'il n'a sollicité «aucune subvention publique».

*M* sortira dans les salles à partir du 21 février à Alger, Constantine, Boumerdès et Oran. K. T.

" Les seuls beaux yeux sont ceux qui vous regardent avec tendresse. "  
Coco Chanel



# FEMMES

ILS ONT DIT :

"La tendresse est le repos de la passion."  
Joseph Joubert

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

## Amel Bent poste un cliché craquant de sa fille pour ses 2 ans



Alors que la petite Sofia fête ce dimanche 4 février son deuxième anniversaire, sa mère, Amel Bent, a choisi de partager avec ses milliers d'abonnés le bonheur ressenti en ce jour si spécial.

Chez Amel Bent, le 4 février n'est pas un jour comme les autres. Il marque la date à laquelle, il y a deux ans, la chanteuse a donné naissance à son tout premier enfant. Une fille qu'elle a nommée Sofia. Le temps passant d'autant plus vite lorsque l'on est heureux, Amel Bent a presque été surprise de voir que l'anniversaire de sa fille aînée approchait à grands pas en ce début d'année 2018. Ce week-end, elle a donc publié un premier post Instagram dans lequel elle clame haut et fort l'amour qu'elle voue à la petite Sofia. «Il y a 2 ans je t'ai donné la vie, mais depuis ce jour c'est toi qui m'apprends à vivre ... je t'aime ma fille. #happyBday #2years #princessesofia». En accompagnement de ces quelques lignes pleines de tendresse, la jeune maman a publié un cliché sur lequel elle tient amoureusement la petite Sofia dans ses bras. Le visage de l'enfant est dissimulé par des cœurs afin de préserver son intimité.

Le problème est que l'amour que ressent la chanteuse pour sa fille est si fort, qu'un simple post Instagram ne suffira jamais à lui rendre justice.

Voilà peut-être pourquoi, deux heures seulement après son premier post, Amel Bent a publié une seconde photo de Sofia. Sur ce nouveau cliché, l'enfant apparaît de dos, vêtue d'une sublime robe colorée. Elle fait face à un somptueux buffet d'anniversaire sur lequel sont alignées boissons, chips et friandises en tous genres.

Un joli ballon brillant en forme de chiffre 2 trône sur la table. Au dessus de lui, quelques dizaines de ballons roses et blancs chargés à l'hélium tapissent le plafond. De quoi assurer une journée de rêve à la petite Sofia. Notons au passage qu'Amel Bent est également devenue la maman d'une petite Hana, le 17 octobre 2017.

Depuis, la chanteuse lui témoigne aussi régulièrement son amour sur Instagram, pour le plus grand bonheur des plus de ses 255 000 abonnés.

### Anti-âge

## Quels actifs naturels pour soigner les peaux matures ?

Avec l'âge la peau change d'aspect. Moins ferme, moins tonique, elle demande une attention toute particulière. Certains actifs naturels vont être utiles pour traiter les signes du vieillissement. Comment prendre soin de sa peau mature ? Les conseils d'une spécialiste en cosmétique naturelle.

### Peau mature : ce qui la définit

Avec l'âge, la peau commence à se dégrader. Les signes du vieillissement apparaissent : rides, perte de fermeté, sécheresse cutanée, taches pigmentaires. Ces symptômes trouvent leur origine dans le derme, en particulier à la diminution du collagène et des fibres d'élastine (qui constituent le matelas de soutien de la peau). Certains facteurs environnementaux accélèrent le vieillissement en oxydant les cellules de la peau : le tabac, le soleil (UVA), l'alcool, l'alimentation... Une bonne hygiène de vie permet de retarder le processus oxydatif des cellules. Côté soins, certains actifs permettent de retarder le mécanisme de vieillissement.

### Ses besoins

Pour ralentir le vieillissement cutané, on doit aider la peau mature à se régénérer et à résister aux agressions extérieures et au stress oxydatif (radicaux libres).

### Les actifs naturels adaptés

Pour traiter les rides : on privilégie les soins bio et/ou recettes cosmétiques naturelles contenant des actifs anti-âge comme la Centella asiatica, le Mimosa tenuiflora ou encore l'huile essentielle de mélisse. Ces antioxydants vont stimuler les fibroblastes (cellules de soutien de la peau) et favoriser la fabrication de collagène.

Pour prévenir les taches pigmentaires : la criste marine, le réglisse, l'extrait de mûre vont stimuler la production naturelle de mélanine, le pigment de la peau.

Pour maintenir la fermeté : la chlorella vulgaris, l'extrait de bouleau blanc et la prêle possèdent des vertus raffermissantes qui peuvent restaurer la tonicité et la fermeté de la peau.

### Un soin anti-âge maison

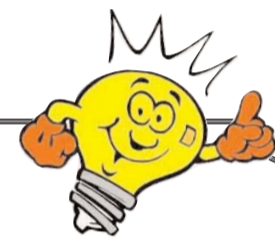
Ce masque antioxydant au chocolat nourrit, protège et adoucit la peau. Recette proposée par Natacha Thibault dans Mes 50 meilleures recettes cosmétiques (éditions Grancher).

### Ingrédients :

-50 g de chocolat noir  
-1 goutte d'huile de noix de coco  
-2 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang  
Mode d'emploi

Dans un bol en verre ou en inox, faites fondre le chocolat et l'huile de noix de coco au bain-marie

Laissez refroidir et ajoutez l'huile essentielle (pas au-dessus de 40 °C sinon elle perd ses propriétés). Etalez le masque sur le visage à l'aide d'un pinceau en évitant le contour des yeux et des lèvres. Laissez poser 10 à 15 minutes et rincez à l'eau tiède.



## Forme Mais d'où vient ce petit ventre ?

Vous vous tenez mal. Constat : en vous regardant de profil, vous vous rendez compte que vous ne vous tenez pas droite. Les épaules sont relâchées, le dos est légèrement courbé, du coup, votre ventre se retrouve projeté en avant.

Les muscles dorsaux comptent parmi les muscles stabilisateurs de notre corps qui permettent de se tenir droit et en équilibre. Notre mode de vie sédentaire fait que nous sollicitons rarement ces muscles. Résultat : ils deviennent paresseux. Prescription : pour y remédier, obligez-vous à vous tenir droite, épaules, hanches et pieds alignés de haut en bas, aussi souvent que possible. Efforcez-vous de rester debout et de travailler votre posture. Lorsque vous vous asseyez, l'idéal est de rester au bord de la chaise et de ne pas vous appuyer sur le dossier.



### Insomnie

## L'horloge biologique peut être modifiée par des vibrations

Une nouvelle étude menée sur des mouches drosophiles montre que l'horloge biologique, qui contrôle notre rythme veille/sommeil, peut être manipulée par des vibrations. Le rythme circadien, cette horloge biologique qui contrôle plusieurs fonctions de l'organisme (comme le sommeil), est influencé par des paramètres comme les variations de température ou de lumière. Il semblerait qu'il soit possible de manipuler notre rythme biologique grâce à des vibrations. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs britanniques de l'University College London et de la Queen Mary University en faisant l'expérience sur des mouches drosophiles.

Dans la revue Science, les spécialistes expliquent que l'exposition de la mouche à un cycle de 12 heures de vibration puis de silence suffit à synchroniser son horloge interne avec des activités quotidiennes précises. "L'horloge biologique est réglée, chez la mouche, non seulement par le

cycle quotidien de la lumière et de la température, mais aussi par des stimuli mécaniques qui excitent des récepteurs sensoriels dans le corps", explique le Dr Joerg Albert, auteur principal de l'étude, cité par Naturalworldnews.com.

### Une piste pour soigner l'insomnie

Cette découverte est prometteuse car chez les humains elle implique que certaines maladies liées à un dérèglement de l'horloge biologique pourraient être soignées avec une thérapie par vibrations. "Nos expérimentations offrent une



nouvelle piste pour régler l'horloge biologique qui peut être utile pour le traitement de certaines pathologies liées à un dérèglement du rythme circadien comme l'insomnie, la dépression ou les troubles bipolaires", estime Ralf Stanewsky, chercheur à l'University College London, qui a participé à l'étude.



• Directrice de la publication / Gérante Naima MAHMOUDI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43



## Les DEBATS

Quotidien national  
d'information

Edité par la SARL  
MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

## SPORTS

Coupe du monde de fleuret féminin (étape d'Alger)

## L'Algérie termine à la 16<sup>e</sup> et dernière place

■ La sélection algérienne d'escrime a terminé dimanche à la 16<sup>e</sup> et dernière place du classement par équipes de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin qui se dispute à la salle Harcha. Au premier tour du tableau des 16 disputé dimanche tôt le matin, les Algériennes Tantast Yasmine, Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj et Narimene Elhaouari ont logiquement perdu face à la sélection italienne (45-16). Lors des matchs de classement, elles se sont inclinées respectivement face à la Hongrie (45-10), à l'Argentine (45-20) et enfin à la Suède (45-27) pour terminer à l'ultime rang.

«Je suis satisfait de la prestation de nos escrimeuses. Seulement, il faut investir dans ces jeunes filles qui ont du talent, elles ont 15 ans et il leur faut beaucoup de temps et de travail aussi», a indiqué le coach roumain de l'équipe algérienne de fleuret féminin, Codreanu Mugur. Pour sa part, la fleurettiste Anissa Khelfaoui, qui devait faire partie du quatuor algérien dans l'épreuve par équipes, s'est retirée après une blessure contractée le premier jour de compétition au genou gauche. En individuel, le dernier mot était revenu samedi à l'Italienne Alice Volpi (N.2 mondiale), vainqueur de sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6. Les huit escrimeuses algériennes engagées dans cette échéance avaient été éliminées vendredi dès la phase de groupes.

Cyclisme/Tour de l'Espoir (4<sup>e</sup> et dernière étape)

## Bengayou 3<sup>e</sup>, Areruya vainqueur du maillot jaune

■ Le cycliste algérien Abderraouf Bengayou a terminé à la troisième place de la quatrième et dernière étape du Tour de l'Espoir, disputée dimanche entre Akono et Yaoundé, sur une distance de 71.5 Km, alors que le Rwandais, Joseph Areruya, a été sacré du maillot jaune de l'épreuve.

La première place de cette dernière étape est revenue à l'Erythréen, Henck Mulueberhan qui a réalisé un temps de 1h50:44, devant le Marocain, Chokri El Mehdi (1h50:44) et l'Algérien, Abderraouf Bengayou (1h50:47).

Au classement général, le Rwandais Joseph Areruya, déjà vainqueur de la Tropicale Amissa Bongo, a remporté le maillot jaune, alors que l'Algérien Abderraouf Bengayou, considéré comme le meilleur espoir algérien, a pris la 23<sup>e</sup> place.

Six coureurs algériens ont pris part au Tour de l'Espoir : Oussama Cheblaoui, Abderraouf Bengayou, Assel Nadjib, Mohamed Zakaria Ouitis, Wael Ibrahim Oghi et Allae Eddine Cherhabil.

Le Tour de l'Espoir (4<sup>e</sup> étape) est la première des six épreuves inscrites au programme de la Coupe des Nations (U-23), qualificative aux championnats du monde de la catégorie.

Equipe nationale

# Le conseil de Madjer à Mahrez



Ayant le blues après son transfert raté au club mythique et grandiose de Manchester City, l'attaquant de Leicester City, Riyad Mahrez, n'a pas encore repris les entraînements, en signe de désapprobation à la décision de la direction des Foxes de le bloquer. Le joueur qui est déprimé ne compte pas reprendre de sitôt, même si de nombreuses personnalités algériennes, arabes et même anglaises le conseillent d'oublier ce feuillet au plus vite et de se concentrer sur son travail. Le sélectionneur national, Rabah Madjer, et dans un entretien à Goal, a donné son

avis sur le sujet : «Mahrez mérite actuellement mieux que Leicester. Mais il ne faut pas oublier non plus que c'est Leicester qui l'a mis sur les bons rails. Je pense qu'une conversation sérieuse avec ses dirigeants s'impose. Lui souhaite partir dans un plus grand club anglais. Je ne sais pas ce qui s'est vraiment passé concernant son transfert».

Tout en approuvant la volonté de son élément vedette de rejoindre une écurie plus huppée que ne l'est Leicester, Madjer a incité ce dernier à ne pas «bouter» plus longtemps. «Moi, je lui conseille de reprendre l'entraîne-

ment et de travailler dur, même si le transfert ne s'est pas fait, a-t-il lâché. Et il ne faut pas oublier qu'il y a les matches de l'équipe nationale qui arrivent bientôt (en mars, ndlr) et une préparation qui va se faire. Qu'il nous revienne en très grande forme».

Pour conclure, le Ballon d'Or africain 1987 a émis un souhait concernant le natif de Sarcelles. Un souhait que partagent assurément tous les admirateurs du joueur : «J'espère que plus tard les portes lui seront ouvertes pour un plus grand club». On le voit donc, le coach des Verts tente de remonter le moral à son joueur tout en lui deman-

dant de se concentrer sur les entraînements pour ne pas être à court surtout qu'il risque de se retrouver dans une situation difficile s'il continue à boycotter les entraînements. C'est, comme par hasard, le même conseil que lui a donné l'ancienne star des Pharaons, Mohamed Aboutrika, qui lui a demandé aussi de reprendre au plus vite l'entraînement pour être prêt pour le prochain match justement face à Manchester City qui le voulait lors de ce mercato, même s'il avoue qu'il souhaitait tout au autant que lui le voir porter les couleurs des Sky Blues. *Imad M.*

Ligue 2 Mobilis

## Match perdu pour l'ASAM face au WAT sans défalcation

■ L'AS Aïn M'lila a obtenu gain de cause dimanche, en récupérant trois des quatre points qui lui ont été défalqués pour avoir aligné le joueur Noureddine Hachem, suspendu pour le match contre le WA Tlemcen (1-1), a appris l'APS de la Commission de recours de la Fédération algérienne de football (CR/FAF). «Il a été décidé d'infliger un match perdu à l'AS Aïn M'lila par trois buts à zéro contre le WA Tlemcen, mais sans défalcation», a indiqué l'instance fédérale. Dans un premier temps, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) avait décidé une défalcation de quatre points contre l'ASAM, pour avoir aligné le joueur Hachem, non éligible pour le match contre le WA Tlemcen. Mais le

recours introduit par la direction des Rouge et Noir au niveau de la FAF a abouti et permis d'annuler la défalcation préalablement décidée par la CD de la LFP. A la faveur des trois points récupérés, l'ASAM reprend le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football avec 37 points, soit deux longueurs d'avance sur l'ex-leader, le MO Béjaïa, désormais dauphin avec 35 unités. De son côté, et grâce aux trois points remportés sur tapis vert et qu'il a conservés, le WAT est 10<sup>e</sup> avec 20 unités.

**CABBA-ASMO avancé à vendredi**

Le match CA Bordj Bou Arréridj-ASM Oran, prévu initialement le samedi 10 février au stade du 20-Août-1955 de Bordj Bou

Arréridj dans le cadre de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, a été avancé de 24 heures, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). «La rencontre CABBA-ASMO, initialement prévue le samedi 10 février 2018 pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football a été avancée au vendredi 9 février, à 15h00», a écrit l'instance dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel, sans dévoiler le motif de cette reprogrammation. «Le match se jouera à huis clos», a rappelé la LFP, le CABBA étant sous le coup d'une suspension de terrain. Les «Criquets» occupent actuellement la 4<sup>e</sup> place au classement général de la Ligue 2 Mobilis avec 31 points, alors que l'ASMO est 8<sup>e</sup> avec 26 unités.

Confédération africaine de badminton

## Cinq Algériens intègrent les différentes commissions

■ Cinq Algériens ont intégré les différentes commissions de la Confédération africaine de badminton (BCA), selon le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue en janvier dernier à Pretoria (Afrique du Sud), a-t-on appris de la Fédération algérienne de badminton (FABa). «Cinq Algériens viennent d'intégrer les commissions de l'instance conti-

nentale. Il s'agit de Hamek Adel (commission des joueurs), Benazouz Boualem (commission de para-badminton), Mahlous Mohamed Idir (commission des entraîneurs), Zemmouchi Mohamed Moncef (commission de sponsoring) et Bouzid Mohamed Amine (commission d'arbitrage)», a indiqué le secrétaire général de la FABa, Aït Baziz Mohamed. Le président de

la FABa, Messaoud Amine Zoubiri, a été élu le 12 janvier dernier président de la BCA lors de l'AGEx tenue à Pretoria. Il succède ainsi au Nigérien Danlami Zama Sanchi qui a fait l'objet d'un retrait de confiance décidé à l'unanimité des membres lors de cette AGEx tenue en présence de plus de 20 délégués provenant des pays membres de la BCA.



## Louh s'adressant aux procureurs de la république «Sortez de vos bureaux...»

Par Karima Nacer

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a adressé hier à partir de Batna une note dans laquelle il rappelle les devoirs qui échoient aux procureurs de la République dans l'encadrement et le contrôle des activités de la police judiciaire dans le respect des libertés et droits des citoyens, comme il a insisté sur l'application des jugements et décisions judiciaires dans toute leur rigueur. En effet, le ministre de la Justice a instruit les procureurs de la République de ne plus se contenter de rester dans les bureaux attendant les rapports de la police judiciaire. " Il est de votre devoir de contrôler la police judiciaire. Sortez de vos bureaux et faites des visites sur le terrain, aux services de l'état civil, faites votre constat vous-mêmes", instruit-il. Tayeb Louh a insisté également sur l'application des jugements. "Leur application renseigne sur la visibilité et la transparence de la justice", explique-t-il.

L'autre message passé par le ministre de la Justice est de cesser de critiquer les jugements et décisions de justice.

En réponse à ceux qui critiquent la refonte de la justice, le ministre a répondu que la refonte du système judiciaire visait justement à jeter les fondements sains de l'Etat de droit. "Critiquez objectivement pour améliorer le secteur, sinon c'est de la diffamation", a-t-il déclaré.

Au terme de sa visite effectuée hier à Batna et durant laquelle il a eu à inaugurer un nouveau tribunal, le ministre s'est longuement exprimé, par ailleurs, sur les divers et multiples acquis consacrés sous la gouvernance éclairée et judicieuse du président de la République.

Dans son allocution prononcée à la salle de conférences du siège de la cour de Batna, face à une assistance nombreuse composée des autorités locales, des représentants de la société civile et les notables de la région, il n'a cessé de réitérer les efforts consentis par le président de la République. "Le président de la République s'est également engagé à réhabiliter le pays sur la scène internationale, tout comme il n'a ménagé aucun effort à même de permettre à l'Algérie de vivre dans la dignité", a souligné le ministre. Il a indiqué que la série de réformes que connaît l'appareil judiciaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la commission nationale de réforme judiciaire, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au début de son premier mandat présidentiel. Pour M. Louh, "les efforts visant la modernisation du secteur, dans le cadre des réformes, se poursuivent. Ces dernières ne sont pas liées à une conjoncture".

Il cite à l'occasion, le parachèvement de la création des cours de justice à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le ministère de la Justice axe son action sur la consécration de l'indépendance du pouvoir judiciaire et du développement de la ressource humaine, indique encore le ministre.

K. N.



## Il était membre du Groupe des 22 Décès du moudjahid Amar Benaouda



Le moudjahid Benmostefa Benaouda, dit Amar, est décédé hier en Belgique des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Né en 1925 à Annaba, feu Benaouda était un militant actif de la Révolution, notamment au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MtlD) et de l'Organisation spéciale (OS). Il était membre du Groupe des 22 qui s'est réuni le 25 juillet 1954 à El Madania à Alger pour la préparation du déclenchement de la guerre de Libération nationale. La dépouille du moudjahid figure emblématique de la guerre de Libération nationale, décédé à l'âge de 93 ans, a été rapatriée en fin d'après-midi d'hier.

«Les procédures de rapatriement sont en cours et l'arrivée du corps interviendrait lundi en fin d'après-midi», a

indiqué à l'APS, un membre de la famille du moudjahid, natif de Annaba.

A l'annonce du décès du moudjahid Amar Benaouda, de son vrai nom Benmostefa Benaouda, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, qui se trouve dans la wilaya de Annaba dans le cadre d'une visite de travail, a déclaré : «Ce 5 février est un jour de deuil pour les moudjahidine, la famille révolutionnaire et toute l'Algérie qui viennent de perdre un des héros du pays».

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Amar Benaouda, dans la commune de Chetaïbi, où le ministre des Moudjahidine présidait une cérémonie de commémoration du 56<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du moudjahid Amar Chetaïbi.

Des moudjahidine et des enfants de chouchada de la wilaya de Annaba ont salué

vivement les qualités du défunt et son parcours militant pour l'indépendance de l'Algérie.

Le moudjahid Meziane Guezeili a affirmé, qu'avec la disparition de Amar Benaouda, «l'Algérie perd un de ses valeureux fils».

«J'ai connu Si Benaouada après l'indépendance. Les grands ne meurent jamais. Il a servi son pays avec amour et abnégation», a confié le moudjahid.

Le secrétaire de wilaya de l'Organisation des enfants de chouchada, Khemissi Douassia, a indiqué, de son côté, que «Amar Benaouda était un symbole pour l'ensemble des Algériens».

Il a ajouté : «Benaouda, membre des 22, était un grand parmi les grands. Il a sacrifié sa vie pour l'Algérie et son engagement envers son pays doit servir de modèle».

Reda A.

## Avec 88,2 millions de passagers L'aéroport de Dubaï reste leader mondial

L'aéroport international de Dubaï a confirmé en 2017 sa position de leader mondial pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, avec un nouveau record de 88,2 millions de voyageurs, a annoncé hier le groupe Dubai Airports.

Le principal aéroport de cet émirat du Golfe, situé entre l'Europe et l'Asie, a vu sa fréquentation augmenter de 5,5% par rapport à 2016, précise un communiqué.

En 2017, 88,2 millions de passagers sont passés par l'aéroport international de Dubaï, alors qu'ils avaient été 83,6 millions l'année précédente. Plate-forme d'Emirates, l'une des plus grandes compagnies aériennes internatio-

nales, l'aéroport de Dubaï était devenu le premier du monde en termes de passagers lorsqu'il avait surpassé celui de Londres-Heathrow en 2014.

Le record de 2017 a été battu en dépit de l'interdiction temporaire des ordinateurs en cabine imposée en mars par les Etats-Unis sur certains vols en provenance de pays arabes et de la Turquie.

En 2017, l'Inde est restée la principale destination depuis Dubaï avec 12 millions de passagers (+5,4% par rapport à 2016). Une importante communauté expatriée indienne réside aux Emirats arabes unis.

L. B.

## ACTU...

### Sahara occidental Mohamed El Ouali Akik nommé Premier ministre

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a nommé Mohamed El Ouali Akik Premier ministre du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) en remplacement de Abdelkader Taleb Omar, ont indiqué hier des sources d'information sahraouies. «Conformément aux prérogatives constitutionnelles, notamment les articles 53 et 58 de la Constitution de la Rasd, M. Ibrahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario, a nommé dimanche soir, M. Mohamed El Ouali Akik Premier ministre du gouvernement de la Rasd», précise-t-on de même source. Né en 1950 à El Ayoune occupée, marié et père de huit enfants, Mohamed El Ouali Akik est l'un des premiers militants à avoir rejoint les rangs du Front Polisario. Il a occupé plusieurs postes administratifs et militaires au sein du Front et dans les institutions de l'Etat sahraoui, dont membre fondateur de la Branche secrète de l'Organisation politique à El Ayoune occupée et un de ses chefs durant la période coloniale espagnole 1973-1974. Mohamed El Ouali Akik est diplômé de l'Académie militaire interarmes de Chercell.

R. N.

### Oran Cinq narcotrafiquants arrêtés

Cinq narcotrafiquants ont été arrêtés et 85,6 kg de kif traité ont été saisis dimanche à Oran, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 4 février 2018, cinq narcotrafiquants et saisi 85,6 kg de kif traité à Oran/2<sup>ème</sup> RM, alors que des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen 4 915 comprimés de psychotropes», a précisé la même source.

A Batna/5<sup>ème</sup> RM, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté un individu en possession de deux armes à feu, une quantité de munitions et une paire de jumelles, tandis que 13 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Béchar, Laghouat et Tlemcen, a ajouté le communiqué du MDN.

R. O.

### Chine Quatre morts dans un carambolage entre 53 véhicules

Quatre personnes ont été tuées dans un carambolage entre 53 véhicules survenu sur une autoroute de la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), a indiqué hier la police.

L'accident s'est produit hier matin vers 6h10 dans la ville de Kunming, sur une autoroute reliant Kunming, capitale de la province, à Chuxiong, également au Yunnan. Quatre personnes sont mortes, alors que leur véhicule a chuté d'un pont routier lors d'un changement de voie, selon la police de la circulation de la province. Trois autres personnes ont été blessées dans l'accident. Selon une enquête préliminaire, le verglas accumulé sur les autoroutes est la cause de l'accident. L'autoroute a été fermée temporairement, selon la même source.

Y. L.